

# NOYAU VILLAGEOIS ET DOMAINE FORGET

Saint-Irénée

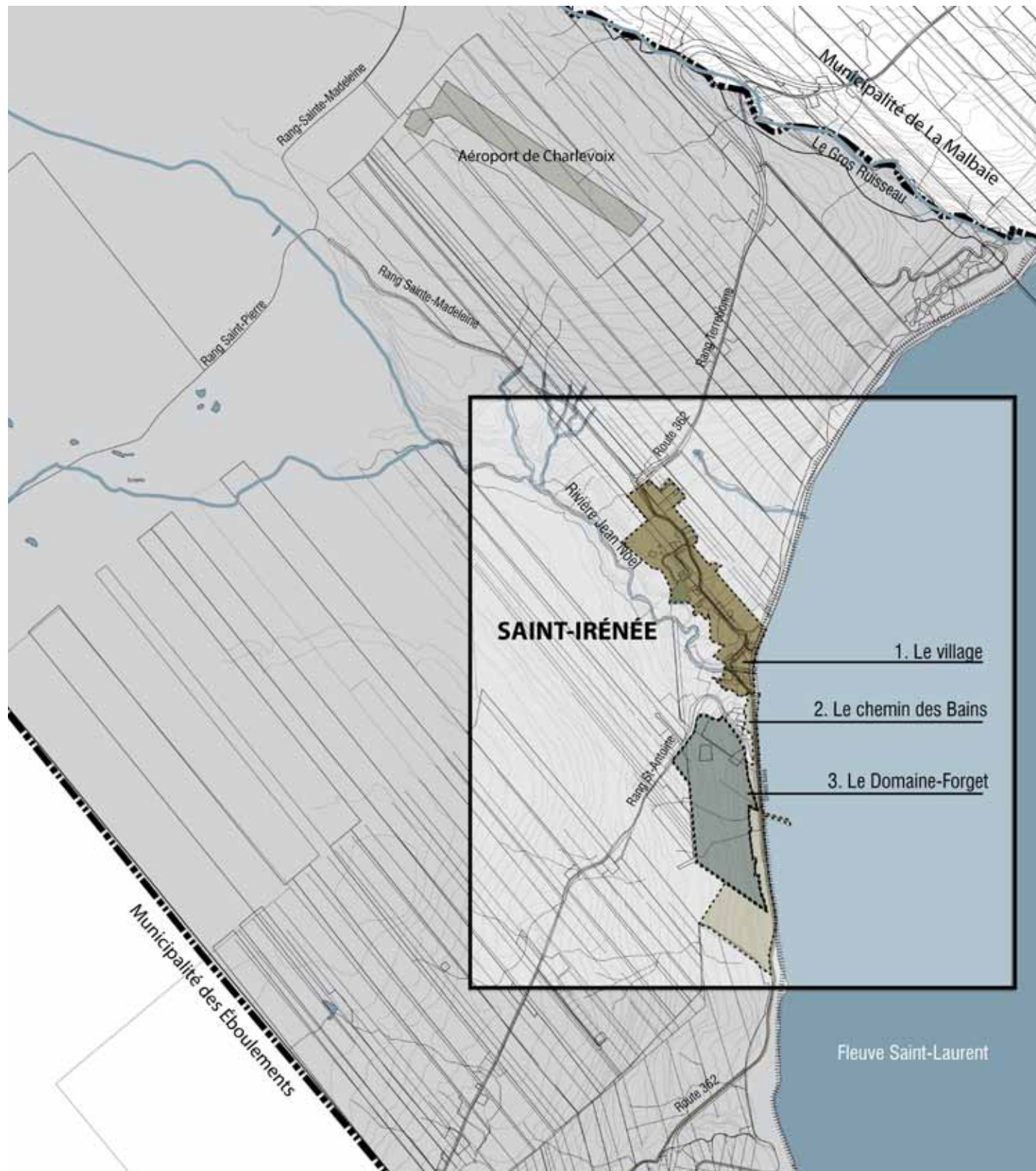


6.1. Localisation de Saint-Irénée dans la MRC de Charlevoix-Est. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



6.2. Vue aérienne du noyau villageois de Saint-Irénée. Source : © Pierre Lahoud, 2013.





6.3. Localisation de Saint-Irénée et des trois sous-secteurs qui la composent. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

## LOCALISATION

La municipalité de Saint-Irénée est située au sud de la MRC de Charlevoix-Est. Elle est bornée au nord par le territoire de la ville de La Malbaie, où le Gros Ruisseau constitue sa limite naturelle. Le fleuve Saint-Laurent représente la limite est de l'agglomération. Au sud, Saint-Irénée borne la municipalité des Éboulements et à l'ouest celle de Saint-Hilarion, toutes deux situées dans la MRC voisine de Charlevoix. Situé le long du trajet du chemin de fer qui longe le fleuve Saint-Laurent, le village de Saint-Irénée se retrouve sur le circuit touristique de la Route du Fleuve, la route 362, qui relie Baie-Saint-Paul à La Malbaie. C'est également à Saint-Irénée, à 5 km au nord du village, que l'on retrouve l'aéroport de Charlevoix.

Le village de Saint-Irénée est membre de l'Association des plus beaux villages du Québec et fait partie des municipalités fleurons du Québec (2 fleurons). Il se compose de trois sous-secteurs d'intérêt : le village (1), le chemin des Bains (2) ainsi que le Domaine Forget (3) (figure 6.3). Le village s'étend de l'embouchure de la rivière Jean-Noël, à proximité du fleuve Saint-Laurent, et se poursuit vers l'ouest en haut de l'escarpement. Le chemin des Bains longe le fleuve Saint-Laurent où s'est développée une zone de villégiature. Enfin, le Domaine Forget est situé sur un plateau délimité au nord par le rang Saint-Antoine et au sud de la rivière Jean-Noël. Le site offre une vue splendide sur le fleuve Saint-Laurent.

## HISTORIQUE DE LA FORME DU TERRITOIRE

Déjà à l'époque du seigneur John Nairne, le territoire de l'actuelle municipalité de Saint-Irénée, qui faisait partie de la seigneurie de Murray Bay octroyée à Nairne en 1762, entrevoit ses premiers développements. Entre 1784 et 1802, le noyau de peuplement initial de La Malbaie s'étire vers l'ouest par le prolongement du rang Terrebonne. La colonisation du territoire à l'ouest de La Malbaie se poursuit tout le long des premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle. Quelques moulins à scie sont établis près de certains cours d'eau de Saint-Irénée, mais les nouveaux arrivants sont principalement des cultivateurs et entreprennent de vivre de la terre. En 1840, les habitants des rangs Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Terrebonne, Saint-Antoine, Saint-Thomas et du Ruisseau-Jureux sont devenus suffisamment nombreux pour demander qu'une nouvelle paroisse soit fondée. La paroisse de Saint-Irénée est alors fondée par détachement des paroisses de Saint-Étienne de La Malbaie, de Sainte-Agnès et des Éboulements. Les habitants du secteur ne tardent pas à édifier leur premier lieu de culte sur un site choisi par l'évêque, en 1842, qui se présente comme un promontoire faisant face au fleuve (figure 6.6). Un presbytère, que l'on campe à proximité du nouveau lieu de culte, vient compléter l'environnement, suivi d'un cimetière en 1843. Le noyau villageois composé essentiellement de modestes maisons en bois (figures 6.4 et 6.5) s'organise alors autour des nouvelles installations, comblant ainsi de satisfaction la population du secteur surtout implantées le long des rangs de l'arrière-pays, qui s'élève à environ 800 âmes en 1842. Les activités de subsistance sont alors l'agriculture, la construction navale, le cabotage et un peu de pêche dans le fleuve Saint-Laurent.





6.4. Le village de Saint-Irénée en 1935. Source : Gaétan TREMBLAY et al. *Recueil historique de Saint-Irénée*. La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 1976, 60 p.



6.5. Les principaux bâtiments à l'embouchure de la rivière Jean-Noël, en 1951 (*unité de paysage 1.1 – L'embouchure de la rivière Jean-Noël*).  
Source : © Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), cote E6,S8,SS1,SSS270,D1127 [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=201401281312012375&p\\_centre=03Q&p\\_classe=E&p\\_fonds=6&p\\_numunide=969708](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201401281312012375&p_centre=03Q&p_classe=E&p_fonds=6&p_numunide=969708)



6.6. L'église de Saint-Irénée et son cimetière, en 1925. Source : Gaétan TREMBLAY et al. *Recueil historique de Saint-Irénée*. La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 1976, 60 p.



6.7. Le quai de Saint-Irénée, la plage et les villas (en arrière-plan), en 1906. Source : Gaétan TREMBLAY et al. *Recueil historique de Saint-Irénée*. La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 1976.

Le tourisme qui se développe dans la région à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle avec les circuits touristiques des bateaux à vapeur sur le fleuve Saint-Laurent profite à la localité. La beauté des paysages de Saint-Irénée plait aux gens fortunés de l'extérieur et la présence d'une belle plage de sable sur le fleuve contribue à développer le tourisme dans ce petit hameau charlevoisien bientôt connu par l'appellation « Saint-Irénée-les-Bains ». Avec ces atouts, Saint-Irénée devient le lieu de villégiature de la bourgeoisie canadienne-française, alors que Pointe-au-Pic (La Malbaie) est davantage prisée par l'élite anglophone. L'installation d'un quai (*figure 6.7*) et l'arrivée du chemin de fer en 1919 à Saint-Irénée, dont le tracé à cet endroit épouse la berge du fleuve (*figure 6.8*), ne font qu'augmenter le nombre d'estivants et renforcent la popularité de Saint-Irénée comme destination vacance dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. De vastes complexes hôteliers, comme l'Hôtel Charlevoix (*figure 6.11*), sont édifiés non loin de la plage et reçoivent une clientèle nombreuse. Cet important hôtel, situé tout juste au sud du quai, est la proie des flammes en 1946 (*figure 6.9*).



6.8. La gare de Saint-Irénée. Source : *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 52, 2006, p. 14.



6.9. L'Hôtel Charlevoix et la plage de Saint-Irénée. Source : Municipalité de Saint-Irénée. Photos historiques [en ligne] : <http://www.saintirenee.ca/liens-rapides/photos-et-videos/photos-historiques.aspx#contentAnchor>



Les plus fortunés se font construire de luxueuses demeures estivales sur le plateau qui domine le fleuve. Adolphe-Basile Routhier, juge du district du Saguenay, fait ériger la villa Haute-Rive un peu avant 1894 (figure 6.10). Habitué à fréquenter les plus beaux lieux de villégiature de la vallée du Saint-Laurent, il considère Saint-Irénée comme un endroit unique en Amérique du Nord. Il est ensuite imité en 1902 par son ami Joseph Lavergne, avocat, politicien et juge, qui fait construire la villa Des Sablons, sur un terrain donné par Routhier. Ces résidences sont aujourd'hui disparues. La villa Haute-Rive est démolie en 1962 alors que la villa Des Sablons est transformée en auberge avant d'être la proie des flammes en 2003. C'est sur ce même emplacement qu'on a construit le complexe de villégiature Les Sablons, qui reprend les caractéristiques des cottages que l'on retrouve dans les nouveaux développements du 21<sup>e</sup> siècle.



6.10. La villa Haute-Rive du juge Routhier, en 1915. Source : William Notman & Son. © Musée McCord, cote VIEW-8053 [en ligne] : <http://www.mccord-museum.qc.ca/fr/collection/artefacts/VIEW-8053> (consulté le 7 octobre 2015).

Or, la villa la plus significative de toutes est bien Gil'Mont, érigée en 1901 et conçue par les frères architectes Maxwell (figures 6.12 et 6.13). Il s'agit d'un imposant domaine composé d'un vaste manoir en bois de 16 chambres entouré de plusieurs bâtiments, le tout doté du confort moderne avec l'électricité. Son plan en longueur s'élève sur deux étages et le volume est recouvert de bardeaux de bois. Tourelles, pignons, vérandas, balcons et de nombreuses fenêtres ornent la propriété et permettent de profiter du domaine et des percées visuelles sur le fleuve. La place réservée au sport, très prisé par la bourgeoisie anglophone et dont les nouveaux riches canadiens-français prennent en référence, est attestée par la présence d'installations sportives telles des terrains de tennis, de croquet, des chevaux pour l'équitation, une piscine intérieure et une salle de quilles. L'instigateur et propriétaire de



6.12. La villa Gil'Mont, en 1950. Source : Gaétan TREMBLAY et al. *Recueil historique de Saint-Irénée*. La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 1976, 60 p.

cette opulente propriété est le montréalais Rodolphe Forget, habile courtier financier et homme d'affaires bien de son temps qui tire sa fortune de ses investissements dans les secteurs des transports, de l'hydroélectricité, de la finance et des pâtes et papier. Impliqué dans la vie politique fédérale comme député conservateur de la région de Charlevoix, il est aussi philanthrope à ses heures et dote Saint-Irénée d'un couvent, en 1907, situé non loin de l'embouchure de la rivière Jean-Noël, et d'un quai pour accueillir les bateaux de croisière (figure 6.5). Le couvent est fermé en 1917 puis transformé en hôtel (Hôtel Gauthier), lequel est aujourd'hui disparu (figure 6.14).

Après être demeuré entre les mains de la famille Forget bien après le décès de son premier propriétaire, le domaine est acheté par les Petites Franciscaines de Marie en 1945 qui y tiennent presque successivement un orphelinat pour filles, une école ménagère et une annexe de l'hôpital Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul. Un incendie détruit le manoir en 1965, mais épargne les autres bâtisses qui sont acquises par des hommes d'affaires de Baie-Saint-Paul en 1977. Rénovés, les pavillons forment aujourd'hui le Domaine Forget, une Académie internationale de musique et de danse pour jeunes et futurs professionnels dont la qualité de son enseignement est reconnue sur le plan international.



6.13. Le domaine de Rodolphe Forget (sous-secteur 3 – Le Domaine Forget), en 1906. Source : Alain BOUCHER. « 1902 - L'architecte de Gill'mont présente sa création ». 408cm<sup>2</sup> [en ligne] : <http://408cm2.canalblog.com/archives/2012/08/10/25141092.html> (consulté le 7 octobre 2015).



6.11. Le chemin des Bains (unité de paysage 2.1 – La zone de villégiature), en 1912. Source : William Notman & Son. © Musée McCord, cote VIEW-4933 [en ligne] : <http://www.mccord-museum.qc.ca/fr/collection/artefacts/VIEW-4933> (consulté le 7 octobre 2015).

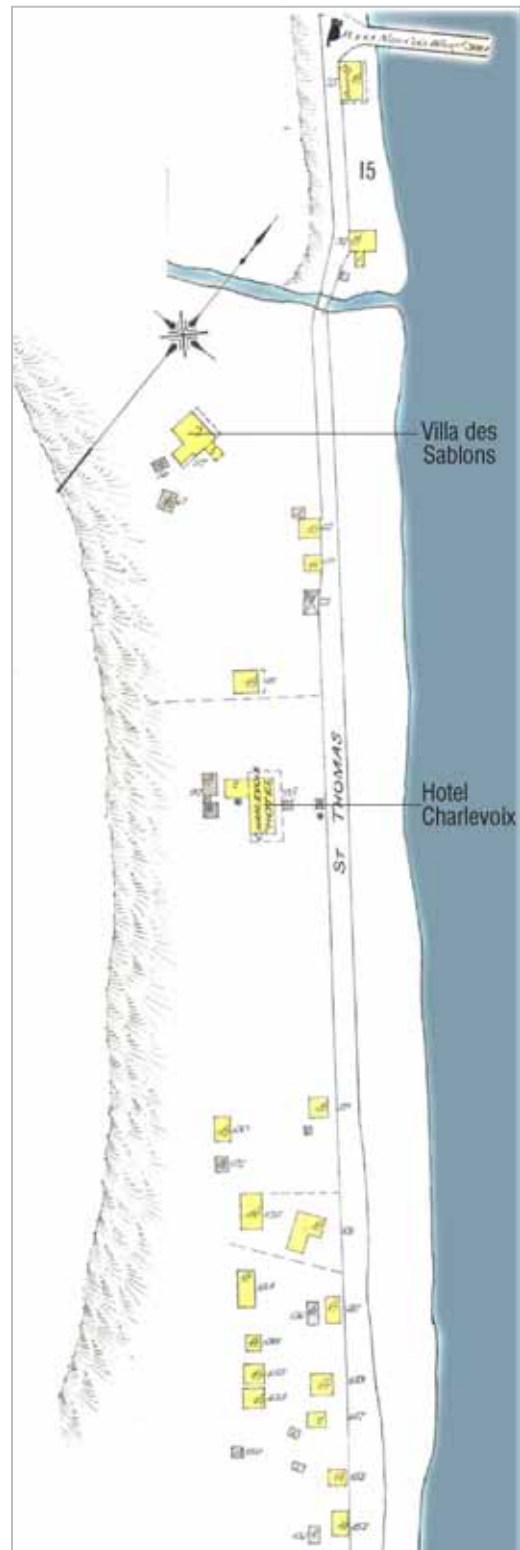


6.14. Le couvent Sainte-Marie transformé en Hôtel Gauthier, vers 1930. Source : Alain BOUCHER. « 1919 - Eudore Boudet, domestique, raconte ». 408cm<sup>2</sup> [en ligne] : <http://408cm2.canalblog.com/archives/2012/08/10/25141240.html> (consulté le 7 octobre 2015).

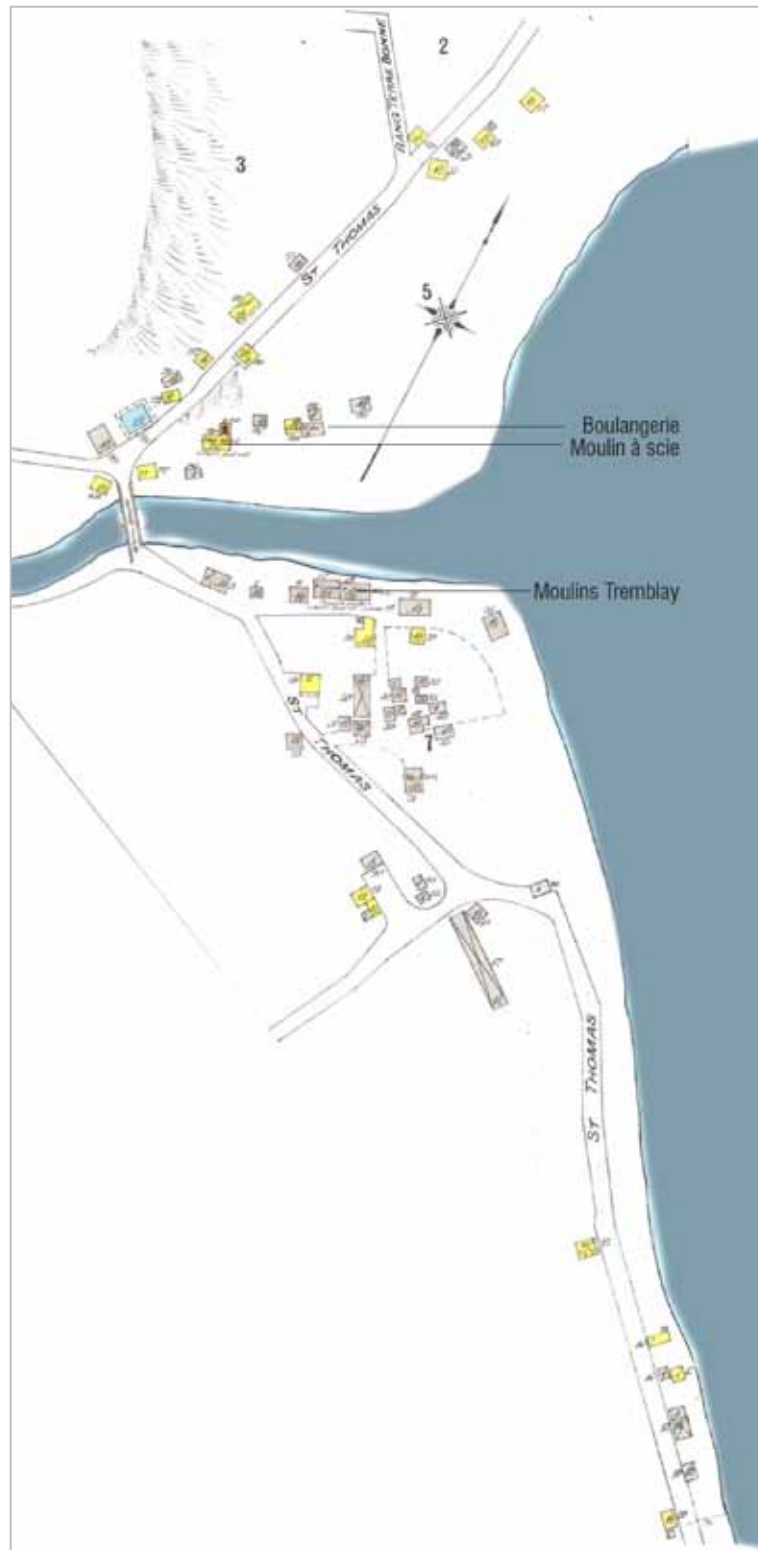




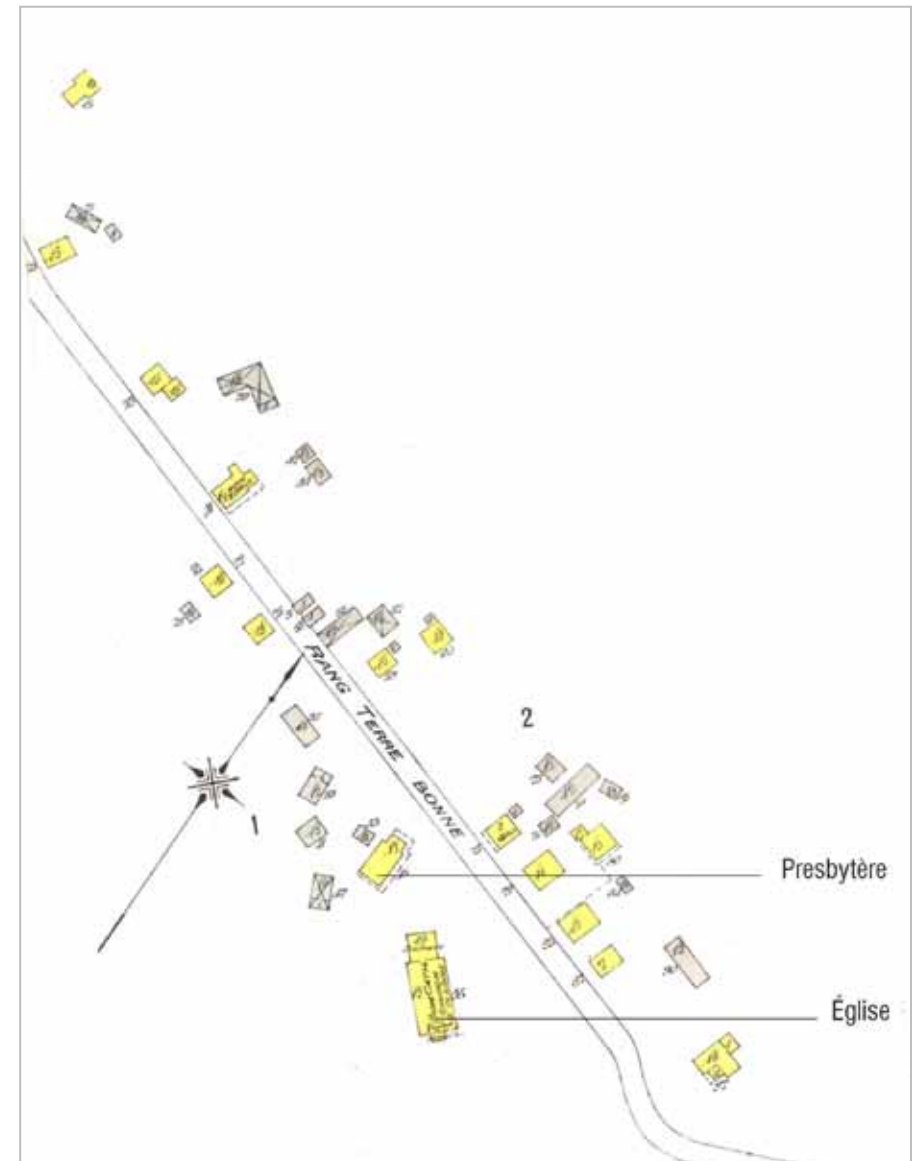
6.15. Localisation des principaux éléments historiques de Saint-Irénée. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



6.16. Plan d'assurance-incendie du chemin des Bains (unité de paysage 2.1), 1906. Source : Chas. E. GOAD. *St Irénée les Bains, Que.* Montréal / Toronto, Chas. E. Goad, 1906, 1 planche. © BAnQ [en ligne] : <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000231080>



6.17. Plan d'assurance-incendie de l'embouchure de la rivière Jean-Noël (unité de paysage 1.1), 1906. Source : Chas. E. GOAD. *St Irénée les Bains, Que.* Montréal / Toronto, Chas. E. Goad, 1906, 1 planche. © BAnQ [en ligne] : <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000231080>



6.18. Plan d'assurance-incendie du noyau villageois (unité de paysage 1.2), 1906. Source : Chas. E. GOAD. *St Irénée les Bains, Que.* Montréal / Toronto, Chas. E. Goad, 1906, 1 planche. © BAnQ [en ligne] : <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000231080>



## MILIEU NATUREL

### Hydrographie

La municipalité de Saint-Irénée s'est développée près de deux principaux cours d'eau : le fleuve Saint-Laurent et la rivière Jean-Noël (figure 6.19). Le fleuve Saint-Laurent est une composante importante dans le paysage de Saint-Irénée puisqu'il se dévoile régulièrement à la sortie des nombreuses courbes de la municipalité. C'est aussi grâce à ses berges de sable blond que s'est développé le caractère de villégiature typique de la région. Le fleuve était également, pour les habitants de Saint-Irénée, source de revenus par l'entremise de la navigation, du cabotage et de la pêche. La rivière Jean-Noël coule quant à elle en cascade puis ralentit son rythme quelques mètres avant d'atteindre le fleuve (figure 6.20). Elle se situe au centre de l'agglomération de

Saint-Irénée. Elle sépare le secteur du village de celui du Domaine Forget avant de se déverser dans le fleuve. Autrefois, la rivière Jean-Noël portait le nom de rivière Saint-Irénée.

Tout au nord du secteur, le Gros Ruisseau marque la limite avec le territoire de La Malbaie. Le hameau du Cap-Blanc s'est installé près de son embouchure. Le ruisseau Jureux caractérise quant à lui le secteur sud du territoire. Un hameau s'y est également implanté à son embouchure, en bordure du fleuve.



6.19. Les éléments naturels de Saint-Irénée. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



6.20. La rivière Jean-Noël près de son embouchure et le couvert forestier tout autour.



6.21. La voie ferrée, la plage de Saint-Irénée et le fleuve Saint-Laurent.

### Topographie

Saint-Irénée est caractérisée par sa longue plage de deux kilomètres en bordure du fleuve Saint-Laurent (figure 6.21). La plage est d'ailleurs citée comme site patrimonial par la municipalité. On doit toutefois traverser la voie ferrée pour accéder au site. Autrefois, cette même plage était également utilisée pour la construction navale.

Le reste du territoire de Saint-Irénée est très accidenté, composé de montées et de plateaux. Le village est construit à flanc de colline. Une route sinueuse parcourt le noyau villageois et tout le territoire. Cette voie de communication offre des points de vue tant sur le fleuve que sur le bas du village. Elle s'élève à plus de 250 m avant de redescendre près de la berge du fleuve. Le Domaine Forget se situe également sur différents plateaux, en haut de l'escarpement surplombant la plage, le quai et le fleuve.

### Végétation et écosystèmes particuliers

#### La faune

Saint-Irénée se situe dans l'estuaire moyen du Saint-Laurent qui regorge d'animaux marins diversifiés comme le hareng, le capelan, les oiseaux de mer et même le béluga. La richesse de la faune a contribué à attirer plusieurs villégiateurs, amateurs de chasse et de pêche, à s'installer dans la région. Dans ce secteur du fleuve Saint-Laurent, on retrouve notamment beaucoup de capelans qui viennent d'ailleurs s'échouer sur les plages au printemps. La couleur argentée de ce poisson donne un reflet brillant à la plage. L'éperlan est une autre espèce de poissons très présente. Pendant longtemps, on a pratiqué la pêche à la fascine sur le fleuve. On y a également chassé le marsouin et pêché l'anguille pendant longtemps.

Sur son domaine, Rodolphe Forget possédait notamment des cerfs, des chevaux et des poules. Seuls le poulailler et l'écurie témoignent encore aujourd'hui de la faune qui animait le domaine.

#### La forêt

Le territoire se situe dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. La municipalité de Saint-Irénée est dotée d'une végétation riche, notamment en feuillus. Le territoire est fortement boisé, en particulier près de l'escarpement sur le bord du littoral, alors que l'arrière-pays est davantage dédié à l'agriculture. Sur le Domaine Forget, le boisé est également omniprésent et mis en valeur par les différents aménagements paysagers qui font tout autant la renommée du domaine. Au village, le couvert végétal se fait plus discret.



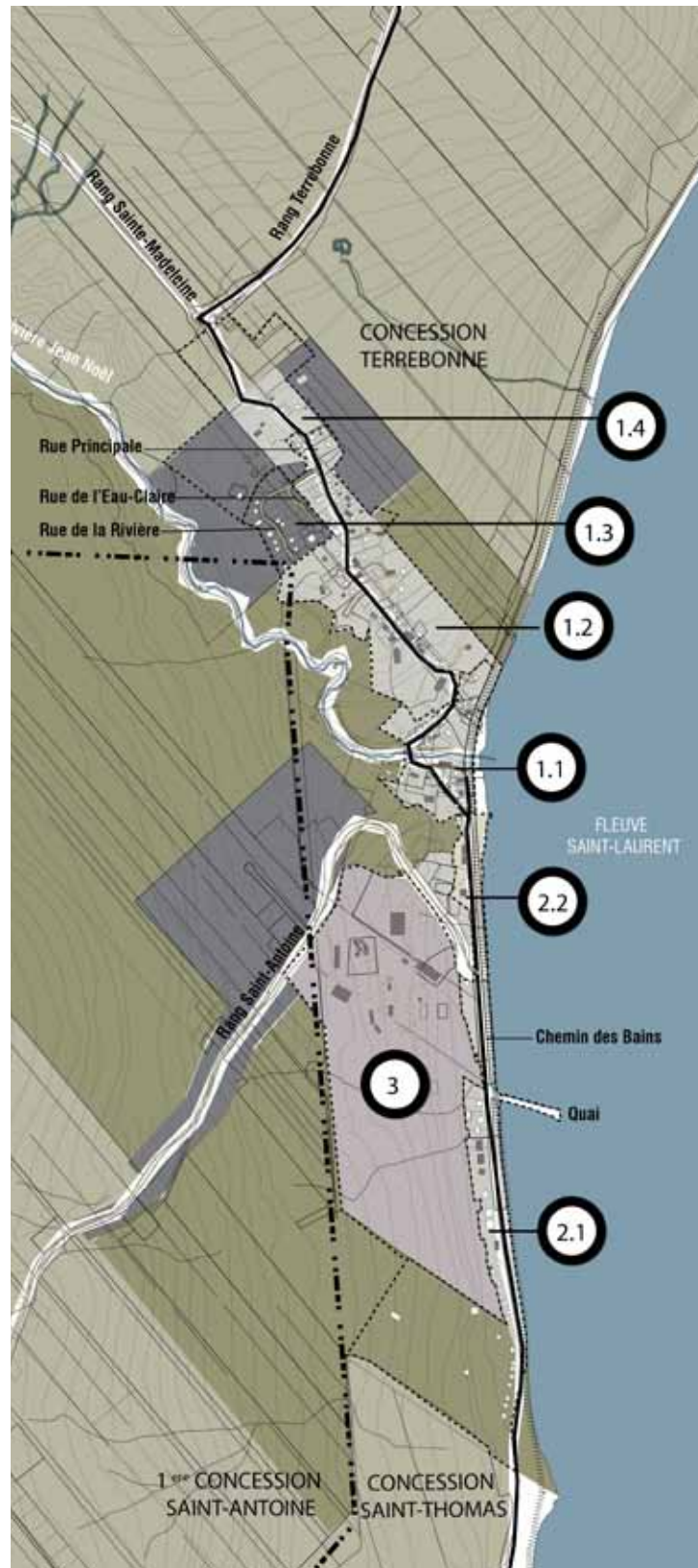
## UTILISATION DU SOL











### Type d'implantation

Le caractère agro-forestier domine le territoire de toute la municipalité de Saint-Irénée. Les implantations agricoles se retrouvent en grande majorité dans la partie ouest, sur le rang Saint-Antoine, ainsi que sur le rang Terrebonne. Ce caractère se retrouve subtilement dans le premier sous-secteur du village, notamment dans l'unité de paysage 1.4 – La zone agricole.

Les implantations de types villageois et de villégiature sont concentrées dans le village, dans les unités de paysage 1.1 – L'embouchure de la rivière Jean-Noël et 1.2 – Le noyau villageois, respectivement en bas (près de la rivière Jean-Noël) et en haut de la côte de la rue Principale, ainsi que dans l'unité de paysage 2.1 – La zone de villégiature.

La partie au nord du sous-secteur du chemin des Bains, l'unité de paysage 2.2 – La zone commerciale, est davantage caractérisée par des implantations de type commercial.



-  Implantation agricole
-  Implantation agro-forestière
-  Implantation récréative
-  Implantation villageoise ou de villégiature
-  Implantation résidentielle à développer (plan de zonage)
-  Implantation commerciale
-  Parcours-mère
-  Parcours d'implantation
-  Chemin de fer
-  Sous-secteurs
  1. Le village
    - 1.1 L'embouchure de la rivière Jean-Noël
    - 1.2 Le noyau villageois
    - 1.3 Le nouveau développement
    - 1.4 La zone agricole
  2. Le chemin des Bains
    - 2.1 La zone de villégiature
    - 2.2 La zone commerciale
  3. Le Domaine Forget

6.22. Les types d'implantation de Saint-Irénée. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

Sur tout le vaste territoire du Domaine Forget (*sous-secteur 3 – Le Domaine Forget*), on retrouve une occupation du sol liée à l'esprit de vacances et de villégiature. Toutefois, avec ses activités d'aujourd'hui, le territoire du Domaine Forget est aussi lié à une implantation de type récréatif.

Le plan de zonage de la municipalité de Saint-Irénée identifie également différents secteurs « habitations » qui apparaissent comme étant des secteurs pouvant permettre le développement résidentiel. Ceux-ci sont situés au nord-ouest du noyau villageois, près du nouveau développement des rues de la Rivière et de l'Eau-Claire (*unité de paysage 1.3 – Le nouveau développement*) ainsi que le long du rang Saint-Antoine, derrière le Domaine Forget.

### Parcours

Le premier parcours-mère du secteur est véritablement le fleuve Saint-Laurent. Pendant longtemps, c'est par la voie fluviale que l'on abordait les différents peuplements de la région de Charlevoix. Le fleuve a également permis à différents bateaux de villégiateurs de s'approcher du village. De nos jours, la compagnie Richelieu offre même, à une certaine époque de l'année, des croisières sur le fleuve qui s'arrêtent chaque jour au quai de Saint-Irénée. Un service de traversier relie aussi Saint-Irénée à Rivière-Ouelle vers 1900.



6.23. Le parcours-mère, sinueux et parfois abrupt à l'approche du noyau villageois (*unité de paysage 1.2 – Le noyau villageois*).



6.24. Le parcours-mère (chemin des Bains) bordé d'un côté par un trottoir et de l'autre par le chemin de fer (*unité de paysage 2.2 – La zone commerciale*).





6.25. Nouveau parcours d'implantation au village (rue de la Rivière) (unité de paysage 1.3 – Le nouveau développement).

La route 362, qui traverse le territoire de Saint-Irénée, constitue le premier parcours-mère terrestre. Son tracé est très sinueux et parfois même abrupt. À partir du nord, il porte le nom de rang Terrebonne, puis de rue Principale au centre du village, et enfin de chemin des Bains (anciennement rang Saint-Thomas) le long du fleuve. Le long de son tracé, le parcours-mère dévale des côtes très abruptes qui caractérisent le territoire, particulièrement celle de la rue Principale, en plein cœur du village (figure 6.23). En plus d'accuser une dénivellation importante, ces côtes sont également caractérisées par des courbes prononcées. Le long du chemin des Bains, le parcours est bordé à l'ouest par un trottoir alors que l'accotement à l'est est utilisé comme stationnement en période touristique (figure 6.24).

Les parcours d'implantation sont peu nombreux dans le secteur. On retrouve néanmoins différents parcours à caractère agricole qui séparent les différents rangs et portent leur nom : les rangs Saint-Antoine, Sainte-Madeleine, Saint-Pierre et Saint-Nicolas. Ils sont situés à l'ouest du noyau villageois et du secteur de villégiature. Ces parcours permettent également de relier Saint-Irénée aux différents villages des alentours (Sainte-Agnès et Saint-Hilarion par exemple) et à la route 138.

Au cœur du village, les implantations se retrouvent presque uniquement le long du parcours-mère. Quelques parcours d'implantation privés, sans nom, sont distribués de part et d'autre de la rue Principale, perpendiculairement à celle-ci de façon à rejoindre une, deux ou trois propriétés. Ces parcours sont généralement très courts (environ 100 m). De nouveaux parcours d'implantation, conçus spécifiquement pour un nouveau développement résidentiel, ont été tracés récemment : les rues de l'Eau-Claire et de la Rivière. Ces parcours sont beaucoup plus longs (environ 300 m). Des ronds de virée sont aménagés au bout de ceux-ci (figure 6.25).



6.26. Les parcours pour piétons et automobiles à l'intérieur du Domaine Forget (sous-secteur 3 – Le Domaine Forget).

À l'intérieur du Domaine Forget, tout un réseau de parcours a également été aménagé, indépendamment de la trame viaire de la municipalité. On y retrouve de grandes allées ainsi que des réseaux de sentiers bien organisés (figure 6.26). L'entrée principale du domaine se retrouve sur le chemin des Bains.

Trois secteurs de villégiature légèrement en retrait ont été développés en bordure du fleuve Saint-Laurent, le long de parcours d'implantation qui, à partir de la route 362, rejoignent les rives du fleuve. Il s'agit de la rue du Ruisseau-Jureux menant au Cap-Blanc, au nord du village, ainsi que celle menant à l'Anseau-Sac, au sud du territoire.

Le territoire est également traversé par le chemin de fer, inauguré en 1919, qui longe la plage et se poursuit jusqu'à la ville de Clermont et, par conséquent, aujourd'hui ponctué par le passage du *Train du Massif de Charlevoix*. On doit la venue du chemin de fer à Rodolphe Forget. De nos jours, aucune gare ne permet toutefois aux passagers de descendre ou de monter du train. L'ancienne gare se trouvait autrefois tout près de l'embouchure de la rivière Jean-Noël, tout en bas du village.

Les sentiers pédestres et cyclables sont absents du territoire. On dénote malgré tout une certaine volonté de relier le secteur de villégiature au noyau institutionnel par un sentier pédestre longeant la rive est de la rivière Jean-Noël. Les trottoirs, le long du parcours-mère, se retrouvent sur un seul côté de la rue et sont parfois interrompus.

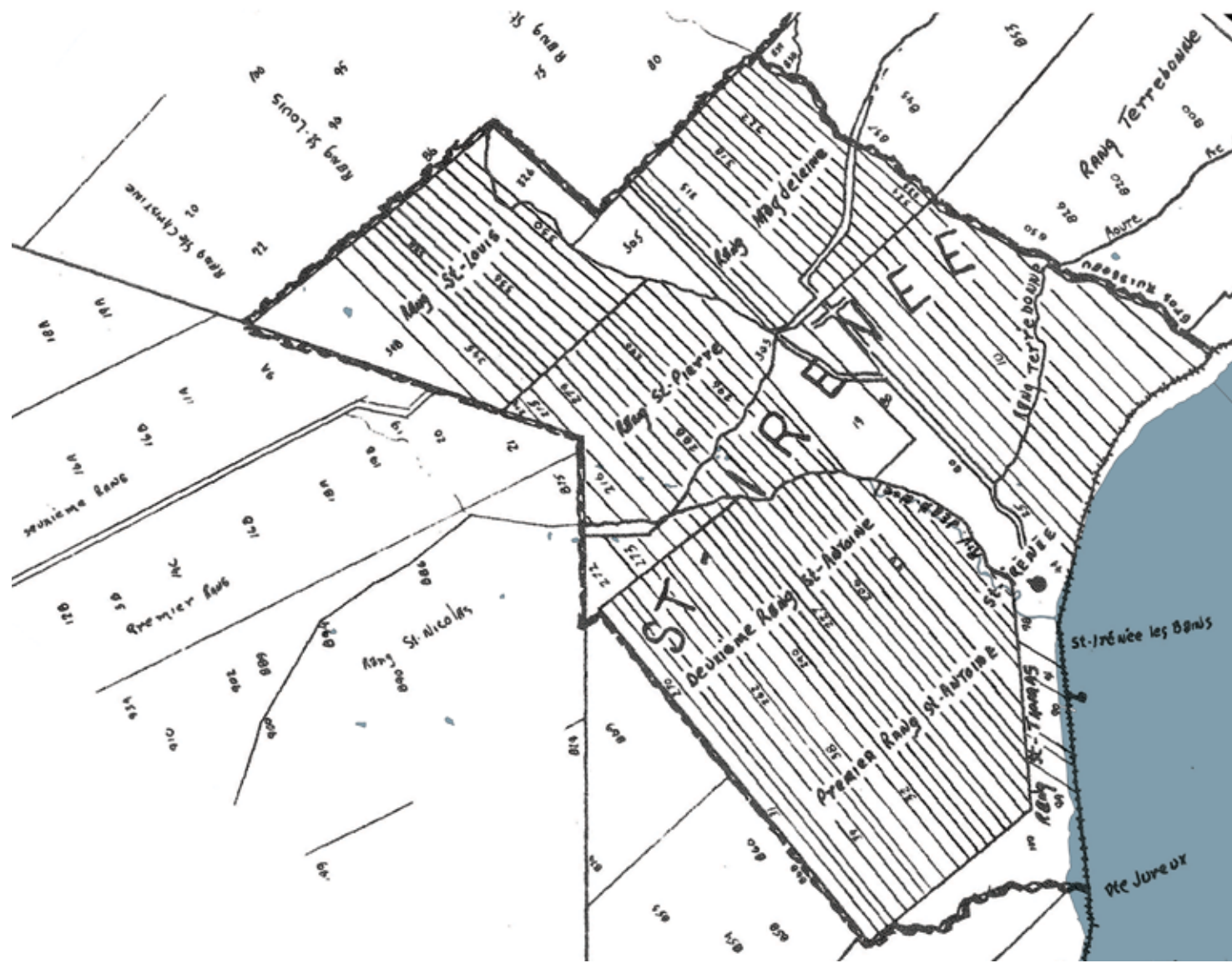


## Parcellaire

Le système parcellaire de Saint-Irénée témoigne encore aujourd'hui du système cadastral de l'ancienne seigneurie de Murray Bay, à laquelle l'agglomération appartenait. Le territoire se divise en plusieurs grands lots. À partir du fleuve, on retrouve les rangs Saint-Thomas et Terrebonne, de part et d'autre de la rivière, puis les rangs Saint-Antoine, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Sainte-Madeleine et Saint-Louis qui occupent l'arrière-pays de Saint-Irénée.

Typiques du système seigneurial, les lots sont longs, étroits, rectangulaires, réguliers et perpendiculaires au fleuve. De façon générale, ils font entre 150 m et 200 m de largeur par environ 4 000 m de longueur.

Dans le secteur de villégiature, au bas de l'escarpement, les lots de l'ancien rang Saint-Thomas ont été divisés du côté ouest de la rue. Ainsi, toute la partie est, constituée de la grande plage qui borde le fleuve, demeure publique. Les lots bâtis sont petits (environ 60 m de profondeur par 20 m de largeur), de formes irrégulières, très peu profonds, mais orientés par rapport au chemin des Bains et au fleuve. Les lots sont enserrés entre la rue et la falaise à l'arrière.



6.27. Le système cadastral de Saint-Irénée. Source : Gaétan TREMBLAY et al. *Recueil historique de Saint-Irénée*. La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 1976, 60 p.

Les lots du secteur villageois sont également de formes et de dimensions irrégulières. Ils se situent sur l'ancien rang Terrebonne. Ils épousent la topographie ainsi que les tracés de la rivière et de la rue Principale. Près de l'église, on retrouve une certaine régularité avec des petits lots presque carrés d'environ 30 m x 30 m. Les lots bordant les nouvelles rues (de la Rivière et de l'Eau-Claire) sont toutefois réguliers et de forme rectangulaire. Ils font environ 43 m de profondeur par 23 m de largeur.

Vaste domaine de 0,6 km<sup>2</sup> (60 hectares ou 150 acres), le Domaine Forget occupe en réalité trois anciens lots du rang Saint-Thomas. À l'intérieur de ceux-ci, de plus petits lots ont été redécoupés pour implanter les nouvelles constructions : les studios du Domaine, le pavillon Joseph-Rouleau, la salle François-Bernier et le plus récent, le pavillon Paul-Lafleur.

## Implantation du bâti

Le village débute tout juste à l'embouchure de la rivière Jean-Noël (*unité de paysage 1.1*) (figure 6.28). Ici, le bâti semble implanté sans ordre apparent, concentré sur un îlot de forme triangulaire, bordé par la rivière, le fleuve et le parcours-mère. Ces bâtiments forment un petit hameau. Le bâti s'implante très près de la route, de la rivière et du fleuve.

L'implantation type du village prend naissance de l'autre côté du pont (*unité de paysage 1.2 – Le noyau villageois*) (figure 6.29). Le bâti s'organise de part et d'autre de la rue Principale à l'image des villages-rues du Québec. Il s'organise en regard de la topographie accidentée du secteur. Le bâti est implanté en bordure de la rue, orienté vers celle-ci et concentré davantage en haut de la côte autour de l'église. Quelques propriétés, possiblement les plus anciennes, s'orientent toutefois vers le fleuve. Elles sont parfois près de la rue, mais souvent plus éloignées, associées à un petit parcours d'implantation privé. Les cours avant (quelques mètres) sont gazonnées et aménagées. Quelques arbres matures occupent parfois cet espace. Près de l'église, le bâti est construit sur la ligne de lot, laissant peu de place aux aménagements paysagers en cour avant. Les propriétés situées dans le nouveau développement



6.28. Implantation du bâti en bas de la côte, près de l'embouchure de la rivière Jean-Noël (*unité de paysage 1.1 – L'embouchure de la rivière Jean-Noël*). Source : © Pierre Lahoud, 2013.





6.29. Implantation du bâti dans le noyau villageois (*unité de paysage 1.2 – Le noyau villageois*).  
Source : © Pierre Lahoud, 2013.

6.30. Implantation du bâti dans les nouveaux développements (*unité de paysage 1.3 – Le nouveau développement*). Source : © Pierre Lahoud, 2013.

des rues de la Rivière et de l'Eau-Claire s'implantent par rapport à la rue sans tenir compte du parcours-mère et du fleuve en contrebas (*unité de paysage 1.3 – Le nouveau développement*) (*figure 6.30*).

Vers l'ouest, le bâti villageois laisse peu à peu la place au bâti agricole qui s'organise en fonction du fleuve plutôt que de la rue (*unité de paysage 1.4 – La zone agricole*). Ainsi, les façades principales se tournent vers le fleuve Saint-Laurent. Le bâti est aussi beaucoup plus éloigné de la rue et distant l'un de l'autre. Les bâtiments secondaires sont très nombreux (*figure 6.31*).



6.31. Implantation du bâti dans la zone agricole (*unité de paysage 1.4 – La zone agricole*). Source : © Pierre Lahoud, 2013.





6.32. Implantation du bâti dans la zone de villégiature du chemin des Bains (*unité de paysage 2.1 – La zone de villégiature*). Source : © Pierre Lahoud, 2013.

Sur le chemin des Bains, les bâtiments résidentiels s'alignent avec le parcours-mère, à quelques mètres de celui-ci (*unité de paysage 2.1 – La zone de villégiature*) (figure 6.32). Un talus muni d'un mur de soutènement en béton sépare les propriétés de la voie publique. Le bâti est localisé uniquement du côté ouest du chemin. Il est implanté au centre des lots et se concentre au sud de l'entrée du Domaine Forget, sur une distance d'environ un kilomètre. Exceptionnellement, quelques propriétés se sont implantées en haut de la falaise, derrière les propriétés du chemin des Bains. Toutes les propriétés font face au fleuve et à la jetée des Capelans qui se retrouvent au cœur des panoramas. Les liens visuels entre le bâti et le fleuve sont très forts, alors que les liens physiques entre les propriétés et la plage sont gênés par la présence des talus, du parcours-mère tout de même achalandé, de l'accotement (stationnement) et du chemin de fer. Entre l'entrée du Domaine Forget et le petit hameau près de la rivière, le bâti est beaucoup plus clairsemé (*unité de paysage 2.2 – La zone commerciale*) (figure 6.33). Il est représenté par des immeubles commerciaux de plus gros gabarits (restaurant, dépanneur, stations-service, hôtels). Tout le secteur situé en contrebas du Domaine Forget (villa Gil'Mont) n'est pas construit, permettant ainsi de rehausser la notoriété de ce grand domaine.



6.33. Implantation du bâti dans la zone commerciale du chemin des Bains (*unité de paysage 2.2 – La zone commerciale*). Source : © Pierre Lahoud, 2013.

Le bâti du Domaine Forget, quant à lui, se disperse au centre de l'immense lot sur les différents plateaux reliés par des talus (*sous-secteur 3 – Le Domaine Forget*) (figure 6.34). Le bâti d'origine s'oriente pour la plupart vers le fleuve. Il s'organise selon un système hiérarchique : les jardins français et les bâtiments prestigieux en premier plan (villa et pavillon des Loisirs) et les bâtiments de service à l'arrière-plan. On accède au domaine principalement par le chemin des Bains à partir duquel se situe la majestueuse entrée principale. Dans le secteur situé entre cette entrée principale et l'intersection du rang Saint-Antoine, sur le chemin des Bains, la falaise et les lots attenants n'ont jamais été construits, augmentant la présence du domaine dans les paysages près de la plage. Le rang Saint-Antoine permet quant à lui d'accéder à la « cour arrière » du lot où se situe, en quelque sorte, l'entrée de service du site. Si le bâtiment principal (villa Gil'Mont) est aujourd'hui disparu, la plupart des dépendances d'origine y sont toujours. Leur disposition sur le domaine a été planifiée dans un souci d'aménagement global du site. La salle de spectacle François-Bernier s'implante un peu à l'écart de l'ancien domaine, plus en lien avec le rang Saint-Antoine qui permet d'accéder directement à cet équipement culturel. Tout comme ses voisins, la façade principale du bâtiment regarde le fleuve. Les studios du domaine et le nouveau pavillon Paul-Lafleur s'orientent quant à eux indépendamment de la trame d'origine. Les aménagements paysagers sont omniprésents sur l'ensemble du domaine. Des jardins français, des boisés, des talus gazonnés, des aménagements floraux ainsi qu'un réseau d'œuvres d'art extérieures ajoutent à l'intérêt du domaine tout en tirant profit de la géographie particulière du site.





6.34. Implantation du bâti dans le Domaine Forget (sous-secteur 3 – Le Domaine Forget). Source : © Pierre Lahoud, 2013.



## LE BÂTI

Pour bien caractériser le territoire à l'étude, qui est largement diversifié en terme de bâti, nous utilisons la subdivision en trois sous-secteurs et en unités de paysage présentée dans la section *Type d'implantation* (voir p. 6.7).

Types architecturaux et caractéristiques architecturales dominantes

### SOUS SECTEUR I – LE VILLAGE

#### Bâti de base

Le bâti de base dans le village de Saint-Irénée est assez diversifié (*unités de paysage 1.1 – L'embouchure de la rivière Jean-Noël et 1.2 – Le noyau villageois*). On y retrouve des bâtiments résidentiels composés de maisons traditionnelles québécoises d'influence néoclassique, de cottages vernaculaires américains, de maisons cubiques, de maisons à mansarde et de quelques bungalows. De nombreuses propriétés comportent des bâtiments secondaires. Plusieurs de ces bâtiments sont de gabarits assez importants et ont été conçus pour accueillir les villégiateurs. Dans l'unité de paysage 1.3 du nouveau développement à l'ouest du village (rues de la Rivière et de l'Eau-Claire), le bâti de base se compose de cottages érigés au 21<sup>e</sup> siècle, typique des

nouveaux développements que l'on retrouve un peu partout dans la province. Quant à la zone agricole (*unité de paysage 1.4*), elle est principalement composée de bâtiments secondaires à vocation agricole qui sont regroupés autour de la résidence principale. On y retrouve notamment des granges-étables, des hangars et des fournils. Les maisons de ferme, érigées au 19<sup>e</sup> siècle, s'apparentent essentiellement aux maisons traditionnelles québécoises d'influence néoclassique avec leur plan rectangulaire, leur toiture à deux versants à larmiers retroussés, leur grande galerie couverte d'un auvent ainsi que leur orientation vers le fleuve.

#### Bâti spécialisé

On retrouve une concentration de bâtiments industriels artisanaux (moulin, menuiserie, boulangerie) dans le bas de la côte, à l'embouchure de la rivière Jean-Noël (*unité de paysage 1.1*). Le noyau institutionnel est regroupé autour de l'église (église, presbytère, hôtel de ville, institution financière, école Notre-Dame-de-Lorette, bureau de poste) (*unité de paysage 1.2 – Le noyau villageois*). Par ailleurs, quelques commerces sont associés au caractère de villégiature du village de Saint-Irénée (hébergement, restauration) mais se confondent souvent avec le bâti de base.

#### Caractéristiques

Les constructions du noyau villageois de Saint-Irénée réfèrent principalement aux influences américaines de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle. Les modèles les plus souvent rencontrés sont des cottages vernaculaires américains et des maisons cubiques qui utilisent davantage des matériaux et des composantes architecturales standardisés où la sobriété de l'ornementation est de mise. Quelques bâtiments plus anciens, souvent reconnaissables par leur implantation vers le fleuve plutôt que vers la rue, s'insèrent dans la trame bâtie. Règle générale, les caractéristiques suivantes s'appliquent à l'ensemble des quatre unités de paysage, à moins d'avis contraire :

- Parcelles de petites dimensions, de formes et de dimensions irrégulières;
- Façade principale donnant sur la rue, parfois vers le fleuve pour le bâti plus ancien;
- Bâti construit très près du sol;
- Bâtiment à charpente de bois, à claire-voie;
- Plan simple, rectangulaire ou carré;

- Volumes d'un étage, d'un étage et demi ou de deux étages;
- Toitures de formes variées : à deux versants droits, à larmiers retroussés, à toit mansardé ou à pavillon. Souvent recouvertes de bardeaux d'asphalte ou de tôle profilée. Des lucarnes percent souvent la toiture;
- Grandes galeries couvertes d'un auvent sur la façade principale;
- Fenêtres de modèles à battants ou à guillotine;
- Allée et stationnement en cour latérale. L'allée se prolonge parfois pour rejoindre une propriété ou des bâtiments secondaires situés derrière.

Certaines caractéristiques diffèrent toutefois selon l'unité de paysage :

#### Unité de paysage I.1

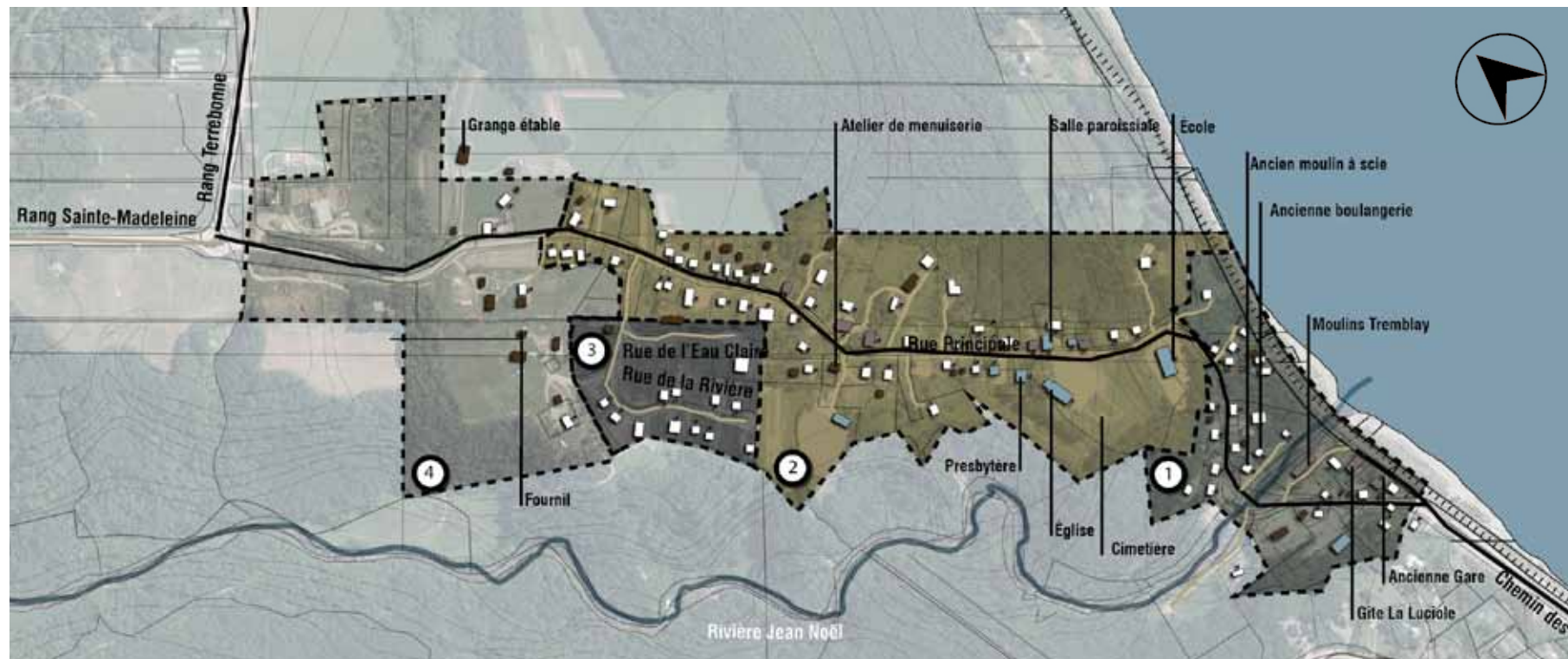
- Parcelles parfois une derrière l'autre;
- Bâti localisé près de la rue, parfois directement sur la ligne de lot. Cour avant aménagée sobrement. Cour arrière privée occupée par des bâtiments secondaires et des aménagements paysagers;
- Le bâti plus ancien s'oriente vers le fleuve ou vers la rivière Jean-Noël.

#### Unité de paysage I.2

- Bâti localisé près de la rue, parfois directement sur la ligne de lot. Cour avant souvent aménagée sobrement. Des arbres matures se retrouvent parfois en cour avant. Cour arrière privée occupée par des bâtiments secondaires et des aménagements paysagers.

#### Unité de paysage I.3

- Parcelles rectangulaires de formes et de dimensions assez régulières;
- Bâti localisé au centre du lot. Cour avant peu aménagée. Cour arrière privée donnant parfois sur la cour arrière des voisins. Peu de dépendances;
- Plan assez complexe avec de nombreuses saillies;
- Toitures de formes complexes comprenant de nombreux pignons;
- Allée et stationnement en cour latérale ou avant.



6.35. Les différents sous-secteurs du village de Saint-Irénée. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

#### Les sous-secteurs du village

- 1.1 L'embouchure de la rivière Jean-Noël
- 1.2 Le noyau villageois
- 1.3 Le nouveau développement
- 1.4 La zone agricole

- Bâti résidentiel
- Bâti commercial
- Bâti institutionnel
- Bâti secondaire





6.36. Le bâti type de l'embouchure de la rivière Jean-Noël (*unité de paysage 1.1*), caractérisé par l'amalgame de résidences de différentes typologies (à gauche) et du bâti industriel artisanal (à droite).



6.37. Le bâti type du noyau villageois (*unité de paysage 1.2*), caractérisé par la présence de cottages vernaculaires américains.



6.39. Le bâti type de la zone agricole (*unité de paysage 1.4*), comme en témoigne cette maison de ferme entourée d'une grange-étable, d'un hangar et d'un fournil.



6.38. Le bâti type du nouveau développement (*unité de paysage 1.3*), principalement composé de cottages contemporains.

#### Unité de paysage 1.4

- Parcelles de grandes dimensions, de formes et de grandeurs irrégulières;
- Plusieurs dépendances en cour avant, latérale et arrière orientées pour la plupart vers le fleuve;
- Cour avant souvent très peu aménagée ou aménagée sobrement;
- Le bâti s'oriente vers le fleuve;
- Volumes principalement d'un étage et demi ;
- Charpente parfois en pièce sur pièce pour les bâtiments plus anciens;
- Fondation en maçonnerie massive;
- Toiture à deux versants à larmiers retroussés. Originellement recouvertes de bardeaux de cèdre, les toitures sont aujourd'hui revêtues de bardeaux d'asphalte ou de tôle profilée;
- Fenêtres traditionnelles à battants en bois et à carreaux.



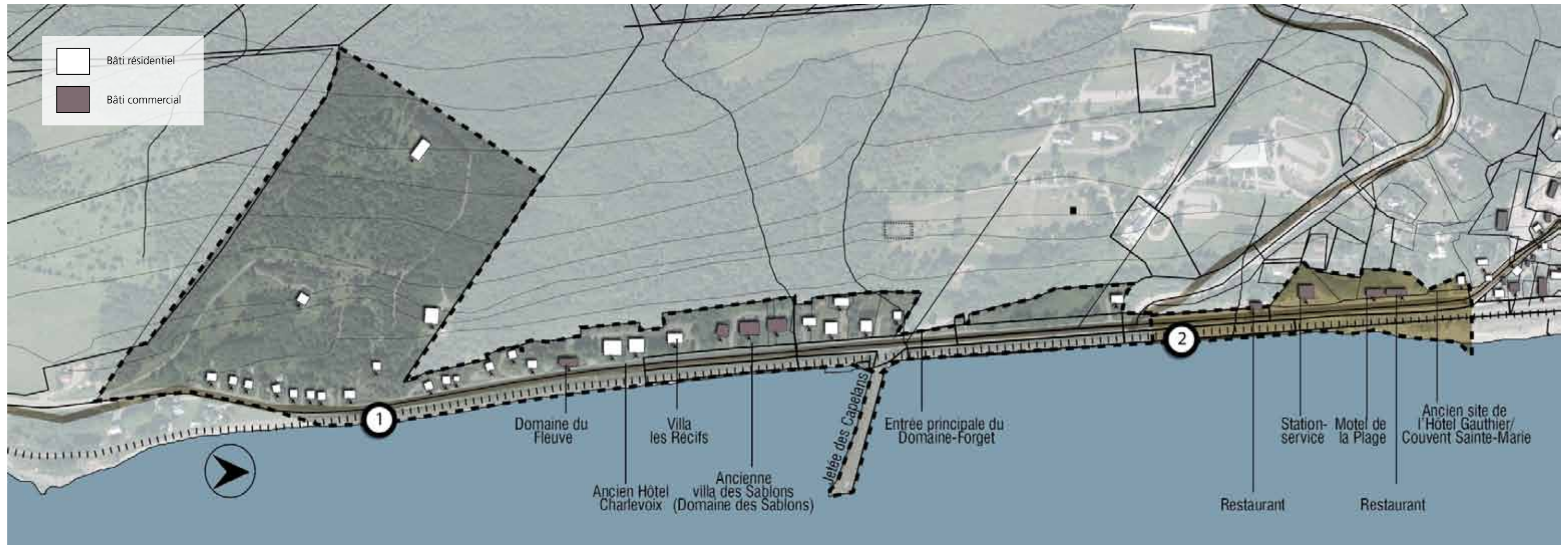
## SOUS SECTEUR 2 – LE CHEMIN DES BAINS

### Bâti de base

Le bâti de base du chemin des Bains se compose d'un bâti de villégiature qui se concentre au sud de la jetée des Capelans (*unité de paysage 2.1 – La zone de villégiature*). On y retrouve principalement des maisons cubiques (*Four Square*), mais également quelques maisons à toit mansardé de style Second Empire, des maisons traditionnelles québécoises d'influence néoclassique, quelques cottages vernaculaires américains ainsi que des cottages récents.

### Bâti spécialisé

Le bâti spécialisé est principalement localisé au nord de la jetée des Capelans (*unité de paysage 2.2 – La zone commerciale*). Il se caractérise par des bâtiments liés à l'esprit de villégiature. On y retrouve des hôtels (Motel de la Plage) et des bâtiments de service (station-service, dépanneur, restaurant). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, tout ce secteur était également caractérisé par des établissements hôteliers de gabarits plus imposants, notamment l'Hôtel Charlevoix incendié en 1946 et l'Hôtel Gauthier, ainsi que des villas appartenant à des propriétaires biens nantis telles que la villa Des Sablons et la villa Les Récifs.



6.40. Le sous-secteur du chemin des Bains et ses deux unités de paysage. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



## Caractéristiques

Les constructions le long du chemin des Bains réfèrent, comme au village, aux influences américaines de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle. Ici aussi, les modèles les plus souvent rencontrés sont des cottages vernaculaires américains et des maisons cubiques. La principale différence tient au fait que ces bâtiments sont tous implantés face au fleuve et qu'ils possèdent davantage de galeries et de balcons pour profiter du panorama, ce qui est caractéristique des milieux de villégiature. On retrouve également quelques maisons à toit mansardé qui s'inspirent du style Second Empire, apparu au Québec vers 1875, ainsi que quelques cottages contemporains.

## Unité de paysage 2.1

- Parcelle généralement de petites dimensions, en pente, comprimée entre la falaise et le chemin des Bains. La parcelle est complètement aménagée. Aménagement paysager de faible hauteur en cour avant pour ne pas obstruer les percées visuelles;
- Présence importante des talus qui permettent d'assurer une certaine intimité aux propriétés tout en maximisant les percées visuelles vers le fleuve. En bordure de la route, les talus sont retenus par des murets de béton qui comprennent parfois un escalier en béton pour accéder à la propriété. L'unique trottoir le long du chemin des Bains se retrouve adossé à ces murets;
- Stationnements parfois en bordure de la rue (encadrés par les murets de béton), en cour latérale ou en cour arrière. Allée souvent sinueuse pour s'adapter à la dénivellation du terrain;
- Bâtiments à charpente de bois, à claire-voie;
- Plan généralement simple, rectangulaire ou carré;

- Volume d'un étage et demi ou de deux étages;
- Toitures de formes variées : souvent à pavillon, parfois à deux versants droits, à larmiers retroussés ou à toit mansardé. Toits souvent recouverts de bardeaux d'asphalte ou de tôle profilée. Des lucarnes percent souvent la toiture;
- Grandes galeries couvertes d'un auvent sur la façade principale. Un balcon à l'étage permet souvent de profiter davantage des panoramas vers le fleuve. Un escalier permet de rejoindre la galerie principale en façade avant et de pallier aux pentes du terrain;
- Revêtements de clins de bois ou de brique;
- Présence d'ornementation sur le bâti : chambranles, planches cornières, jupes de galerie, aisseliers, volets, etc.;
- Façades principales orientées vers le fleuve et, par conséquent, parfois avec un certain angle par rapport au parcours-mère.

## Unité de paysage 2.2

- Parcelle généralement de petites dimensions, en pente, comprimée entre la falaise et le chemin des Bains. La parcelle est complètement aménagée;
- Présence occasionnelle d'un muret de béton séparant le trottoir de la propriété;
- Grand stationnement en cour avant;
- Charpente de bois, à claire-voie;
- Plan généralement simple et rectangulaire, assez long;
- Volume d'un à trois étages;
- Toitures à deux versants droits;
- Façade principale, la plus longue, orientée vers la rue.



6.41. Le bâti type dans la partie sud du chemin des Bains (*unité de paysage 2.1 – La zone de villégiature*), caractérisé par la présence de maisons cubiques et à mansarde ainsi que des cottages contemporains.



6.42. Le bâti type dans la partie nord du chemin des Bains (*unité de paysage 2.2 – La zone commerciale*), caractérisé par ses commerces liés à l'esprit de villégiature.



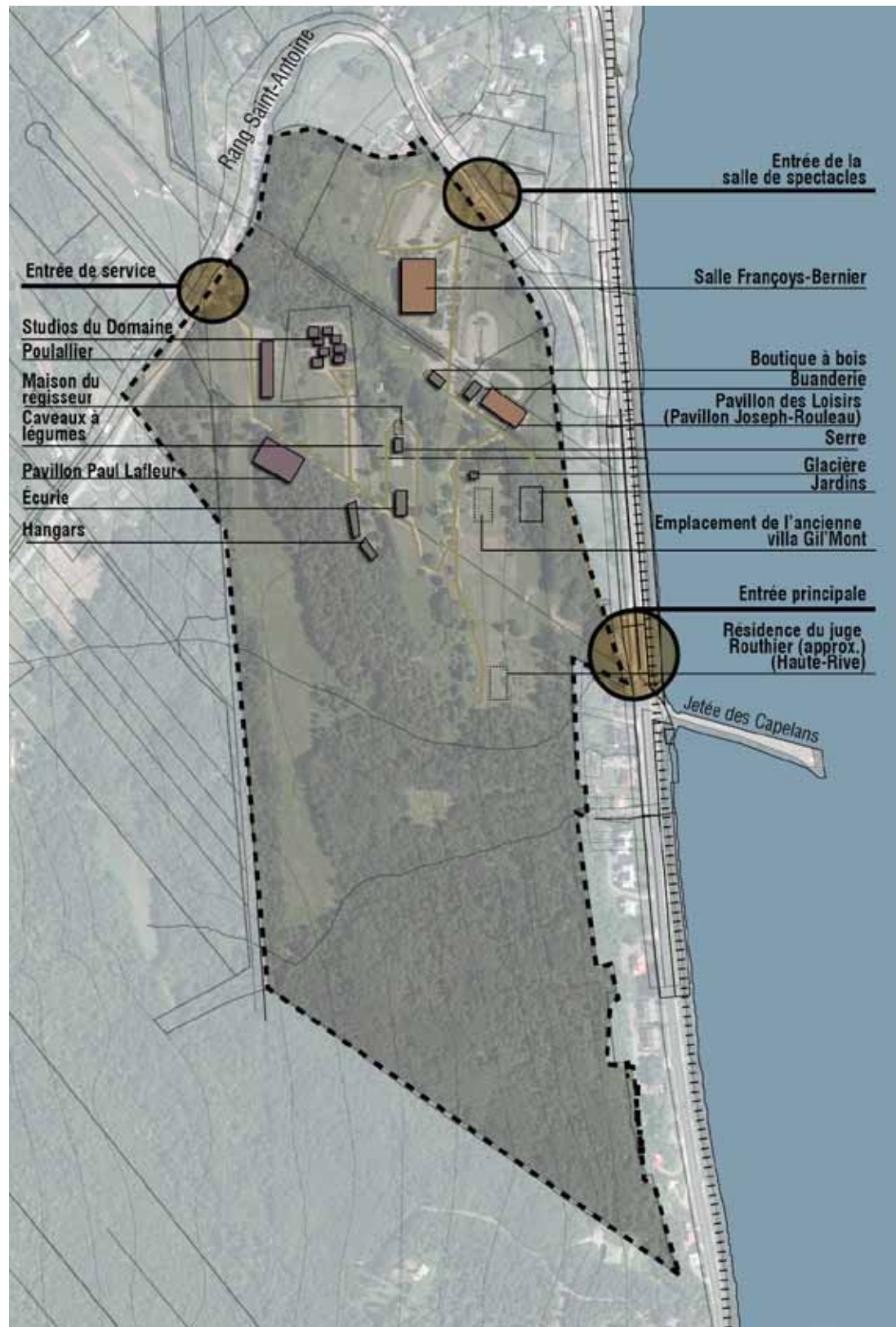
### SOUS-SECTEUR 3 – LE DOMAINE FORGET

#### Bâti spécialisé

Le Domaine Forget ne comprend que du bâti spécialisé lié à sa vocation récréative. La propriété se compose de bâtiments pavillonnaires issus de la fusion des propriétés des Forget, Routhier et Lavergne en 1946. Les bâtiments principaux que l'on retrouvait autrefois (pavillon des Loisirs, villas Gil'Mont et Haute-Rive) sont toutefois aujourd'hui disparus. Le bâti ancien est donc aujourd'hui représenté par quelques dépendances issues des trois anciens domaines. Parmi le bâti spécialisé plus récent, notons la salle de concert François-Bernier, à la fine pointe des technologies.

#### Caractéristiques

Le Domaine Forget possède un bâti qui lui est propre. Composé de plusieurs bâtiments pavillonnaires répartis avec hiérarchie sur l'ensemble du domaine, cet ensemble architectural est inspiré du mouvement Arts & Crafts venu d'Europe, et plus particulièrement du style *Shingle Style* surtout développé aux États-Unis. Conformément à ces influences stylistiques, les différents bâtiments d'origine du domaine se caractérisent par des matériaux traditionnels (pierre, bardeau de cèdre), des couleurs sobres et des ornements variés.



6.43. Le sous-secteur du Domaine Forget. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

6.44. Le Domaine Forget. Source : © Pierre Lahoud, 2013.

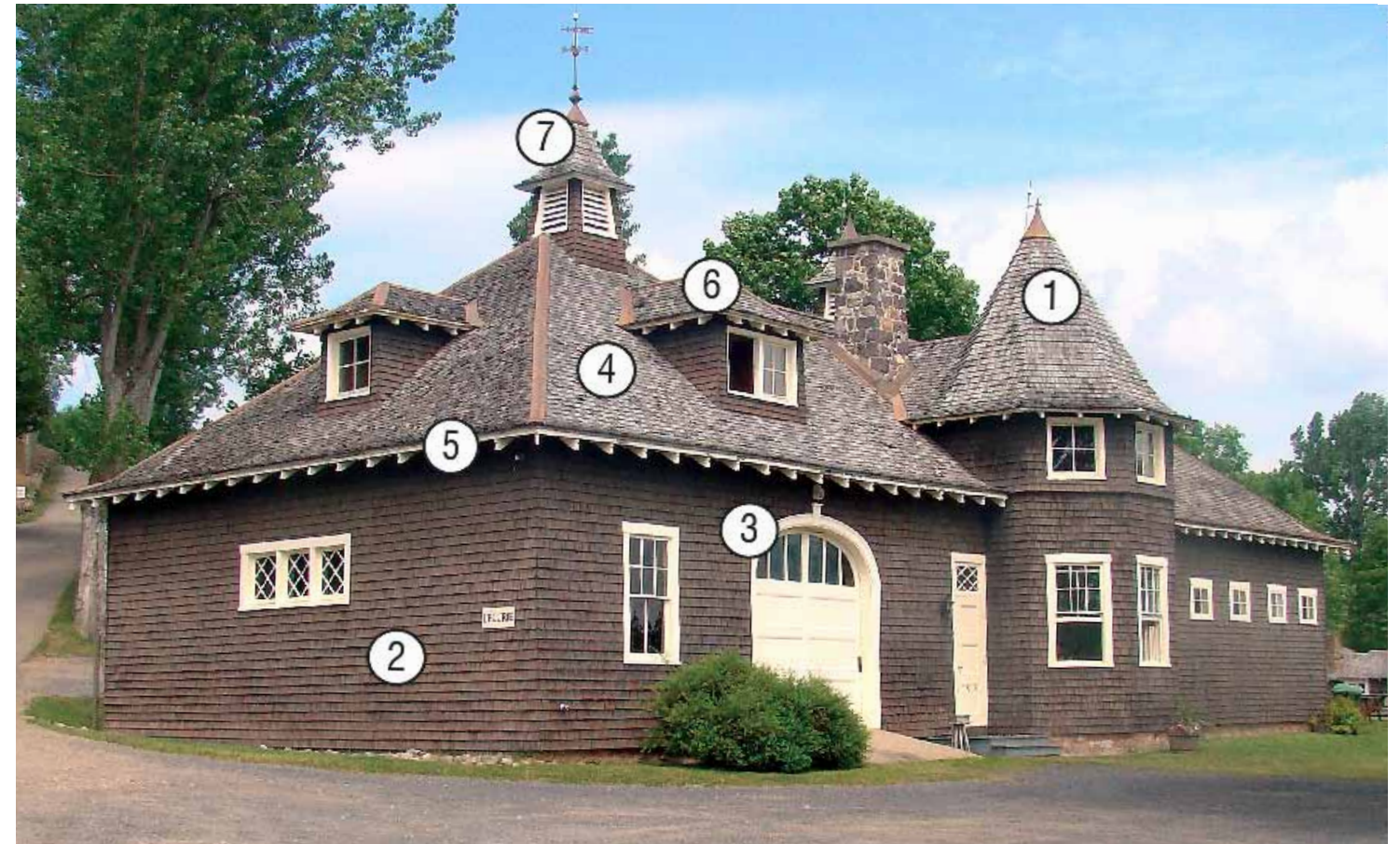


Du point de vue de l'implantation et des aménagements, le Domaine Forget est caractérisé par :

- Trois entrées, dont une entrée principale plus monumentale située sur le chemin des Bains, une entrée pour la salle de concert aménagée sur le rang Saint-Antoine et une entrée de service, à l'arrière, sur le rang Saint-Antoine;
- Plus d'une douzaine de bâtiments construits sur un seul et même grand lot, sur une succession de plateaux;
- Les bâtiments d'origine du domaine s'organisent selon un certain ordre hiérarchique : les jardins et les espaces extérieurs d'apparat, les villas et les bâtiments de prestige puis les dépendances sur les plateaux derrière les bâtiments principaux;
- Lot complètement aménagé dans un certain souci de prestige. La villa d'origine et ses dépendances étaient reliées par des avenues, des escaliers et des sentiers;
- Domaine ouvert sur le fleuve vers l'est et davantage fermé sur le rang Saint-Antoine vers l'ouest;
- Jardins français, aménagements paysagers et réseau de sentiers pédestres qui entourent les bâtiments;
- Stationnement pour les visiteurs près de la salle de concert, en contrebas, évitant les allées et venues motorisés sur le domaine.

Le bâti d'origine du domaine est caractérisé par :

- Tourelles (1), pignons, galeries, vérandas;
- Revêtement de bardeaux de bois (2);
- Boiseries, chambranles, portes et fenêtres peints de couleur pâle qui contrastent avec la couleur foncée des murs (3);
- Prolongement des espaces intérieurs vers l'extérieur grâce à de multiples ouvertures et vérandas;
- Équilibre, symétrie dans la conception;
- Toiture d'origine à croupe (4) ou à pavillon, revêtue de bardeaux de bois;
- Chevrons apparents (5);
- Lucarnes à croupe (6);
- Campaniles (7);
- Fenêtres de bois à guillotine.



6.46. Le bâti type d'origine du Domaine Forget et ses caractéristiques architecturales. À titre d'exemple, l'ancienne écurie de la villa Gil'Mont.



6.45. Implantation type au Domaine Forget sur une succession de plateaux. À remarquer, l'emplacement de l'ancienne villa Gil'Mont et l'écurie en arrière-plan (à droite).



## PRINCIPAUX TÉMOINS ARCHITECTURAUX

### Sous secteur I – Le village

#### Église

Construite de bois en 1845 par l'entrepreneur Jules Trudel, l'église Saint-Irénée (figures 6.47 et 6.48) a été modifiée en 1927 par l'architecte Joseph-Pierre Ouellet, qui signe aussi les plans de plusieurs églises de la région (toutes incendiées) : Baie-Saint-Paul (1908-1962), Saint-Hilarion (1900-1923) et Saint-Urbain (1925-1954). L'église de Saint-Irénée demeure un bel exemple du talent de cet architecte prolifique. Elle est orientée nord-sud, sans tenir compte des implantations sur la rue du village. Le retrait par rapport à la rue permet de dégager les perspectives vers le fleuve et contribue à la monumentalité de l'édifice. La falaise se retrouve à quelques mètres de la façade principale. Son volume est sobre, surmonté d'un toit à deux versants à larmiers retroussés recouvert de tôle à la canadienne. Le corps de bâti est recouvert de clins de bois peints en blanc. La façade principale est ornée d'une fenêtre cintrée et d'un portique au-dessus desquels s'élance un clocher. L'église, qui forme un ensemble exceptionnel avec le presbytère et le cimetière attenants, a également servi de lieu de tournage pour le célèbre téléroman *Le temps d'une paix*. Alors que les scènes intérieures prenaient place dans l'église de Sainte-Agnès, c'est la place de l'église à Saint-Irénée, avec le presbytère et le cimetière adjacents, qui a été choisie pour les tournages extérieurs. Le cimetière, avec son charnier, est également un élément d'intérêt à souligner (figure 6.3).

#### Presbytère

Situé tout juste à l'ouest de l'église, le presbytère s'implante selon un mode d'implantation rural, parallèlement au fleuve (figure 6.49). Sa façade principale est donc orientée sur la place de l'église. La résidence curiale est toutefois située plus près de la rue principale. Elle a été construite en même temps que l'église, également selon les plans de Jules Trudel. Le presbytère a probablement été modifié à la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour prendre la forme qu'il a aujourd'hui avec son style Second Empire, sa toiture mansardée à quatre versants recouverte de tôle à la canadienne et ses lucarnes à pignon. Son volume d'un étage et demi se compose d'un volume principal et d'une annexe construite plus près de la rue. Les ouvertures sont distribuées de façon symétrique sur les façades. Une grande galerie couverte d'un auvent doté d'aisseliers ornait autrefois la façade principale (figure 6.50). Le presbytère est aujourd'hui transformé en résidence privée. Des aménagements paysagers ont permis de privatiser l'espace donnant directement sur la place de l'église.



6.47. L'église Saint-Irénée



6.48. L'église de Saint-Irénée au début du 20<sup>e</sup> siècle. Source : © BANQ, cote CP 11682 CON [en ligne] : <http://www.banq.qc.ca/collections/images/notice.html?id=0002644011> (consulté le 7 octobre 2015).

#### Salle paroissiale / hôtel de ville

Complétant l'ensemble institutionnel d'origine, la salle paroissiale a été construite peu de temps après l'église, tout juste de l'autre côté de la rue Principale, et a été démolie en 1936. La nouvelle salle, construite en 1949 sur le même terrain, accueille aujourd'hui les différents services municipaux de Saint-Irénée (figure 6.52).



6.49. Le presbytère



6.50. Le presbytère, à une date indéterminée. Source : Municipalité de Saint-Irénée. Photos historiques [en ligne] : <http://www.saintirenee.ca/liens-rapides/photos-et-videos/photos-historiques.aspx#contentAnchor> (consulté le 7 octobre 2015).



6.51. Le cimetière et son charnier



6.52. La salle paroissiale / hôtel de ville



### Industries artisanales

L'unité de paysage 1.1 – L'embouchure de la rivière Jean-Noël, est située en bordure du fleuve et est caractérisée par des bâtiments industriels artisanaux qui profitent de la présence de la rivière Jean-Noël. On y retrouve notamment les moulins Tremblay (à scie et à farine) qui se composent en réalité de trois bâtiments mitoyens et de plusieurs annexes construits le long de la rivière Jean-Noël (figure 6.53). Un second moulin à scie de même qu'une boulangerie se trouvaient également sur la rive opposée de la rivière. Ils auraient été érigés pour la plupart au 19<sup>e</sup> siècle.

#### Atelier de menuiserie (290, rue Principale)

Sis près de l'église, cet ancien bâtiment agricole a été transformé en atelier de menuiserie (figure 6.54). Il se caractérise par son toit mansardé à demi-croupe recouvert de bardeaux de cèdre, ses planches cornières et ses chambranles peints, sa marquise, sa porte à panneaux avec vitrage, ses fenêtres basculantes à carreaux, son revêtement de planches à feuillure et ses fondations en pierre. Sa proximité avec le centre du village et son orientation par rapport au fleuve témoignent également de son ancienneté.

#### Grange-étable (35, rue Principale)

Ce bâtiment agricole aurait possiblement été construit au tournant du 20<sup>e</sup> siècle (figure 6.55). Son grand volume est coiffé d'un toit brisé et est revêtu de planches de bois horizontales. On retrouve un garnaud sur la façade arrière. Le bâtiment est implanté derrière la résidence, qui est orientée par rapport au fleuve. Plusieurs bâtiments secondaires se retrouvent également sur la propriété, témoignant ainsi du fort caractère agricole de Saint-Irénée.

#### Fournil (40, rue Principale)

Cet ancien fournil, composé de deux corps de bâtiment, est surmonté d'un toit à deux versants (figure 6.56). On y retrouve toujours la cheminée de pierre qui caractérise ce type de construction. Il est revêtu de bardeaux de cèdre. Il se retrouve également au cœur d'une propriété agricole où sont érigés plusieurs bâtiments, tous orientés vers le fleuve.



6.53. Les moulins Tremblay



6.54. L'atelier de menuiserie, sis au 290, rue Principale.



6.55. La grange-étable, sise au 35, rue Principale.



6.56. Le fournil, sis au 40, rue Principale.



6.57. Le gîte La Luciole. Source : Municipalité de Saint-Irénée [en ligne] : <http://www.saintirenee.ca/tourisme/hebergement/gites.aspx#contentAnchor> (consulté le 7 octobre 2015).

#### Gîte La Luciole

Le gîte La Luciole est situé un peu en retrait du secteur de villégiature, près des moulins, face au fleuve (figure 6.57). Ce bâtiment a été construit en 1920. Il demeure aujourd'hui l'un des rares témoins du bâti de villégiature qui caractérisait Saint-Irénée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.



## Sous-secteur 2

### Jetée des Capelans (quai)

La construction de la jetée des Capelans, au début du 20<sup>e</sup> siècle, a été financée par Rodolphe Forget. Elle est aujourd'hui citée par la Municipalité de Saint-Irénée et est véritablement au cœur de la vie des villégiateurs et des habitants de Saint-Irénée (figure 6.58).

### Villa Les Récifs

Plusieurs demeures importantes que l'on retrouvait le long du chemin des Bains sont aujourd'hui disparues. La villa Les Récifs, de type néoclassique québécois, représente un bel exemple du bâti d'origine du secteur (figures 6.59 et 6.60).



6.58. La jetée des Capelans

### Maison à mansarde (280, chemin des Bains)

Cette maison à toit mansardé revêtue de brique est un bon témoin du luxe et de la prospérité des villégiateurs qui fréquentaient Saint-Irénée-des-Bains au siècle dernier (figure 6.1).

### Maisons cubiques (chemin des Bains)

Plusieurs maisons cubiques anciennes se retrouvent le long du chemin des Bains. Ces grandes maisons de villégiature expriment bien l'esprit de vacances qui régnait dans cette station balnéaire au début du 20<sup>e</sup> siècle. Ces maisons sont ornées de grandes galeries et de balcons à l'étage pour profiter du panorama (figures 6.62 et 6.63).



6.61. Maison à mansarde sise au 280, chemin des Bains.



6.59. La villa Les Récifs, en 2013. Le talus et les murets en béton sont omniprésents depuis le chemin des Bains.



6.60. La villa Les Récifs, en 1941. Source : © BANQ, cote P155, S1, SS1, D667 [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=201402211120495017&p\\_centre=06M&p\\_classe=P&p\\_fonds=155&p\\_numunide=905176](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201402211120495017&p_centre=06M&p_classe=P&p_fonds=155&p_numunide=905176)



6.62. Maison cubique du chemin des Bains.



6.63. Maison cubique du chemin des Bains.



Le bâti d'origine

**Écurie**

Située tout juste derrière la villa Gil'Mont, l'écurie revêtue de bardeaux de cèdre et coiffée d'une toiture à croupe est parée d'une tourelle, de lucarnes à croupe, de campaniles et de chevrons apparents. Elle demeure aujourd'hui l'un des plus importants témoins de l'époque de la famille Forget et est représentative des caractéristiques architecturales qui avaient été adoptées pour tout le bâti du domaine (figure 6.64).

**Poulailler**

Le poulailler est situé sur le plateau supérieur et surplombe par conséquent tout le domaine. Il sert aujourd'hui de dortoir pour les étudiants. À l'époque de la famille Forget, on retrouvait à proximité des potagers, des vergers, un pigeonnier, un réservoir d'eau et un parc à cerf. Son long plan rectangulaire d'un étage est orienté également vers le fleuve. Le poulailler est surmonté d'un toit à croupe orné de lucarnes à croupe, de tourelles et de campaniles. Tout comme le bâti d'origine, il est revêtu de bardeaux de bois (figure 6.65).

**Autres bâtiments secondaires (hangar, boutique à bois, buanderie, glacière, caveau à légumes et serre)**

Plusieurs bâtiments de service d'origine, de plus petits gabarits, sont dispersés un peu partout sur le domaine. Plus sobres que les bâtiments précédents, ils sont de plan rectangulaire, d'un étage et demi surmonté d'un toit en croupe ou à demi-croupe. Ils sont également recouverts de bardeaux de bois, assurant par conséquent une cohésion entre l'ensemble des bâtiments du domaine (figures 6.66 à 6.71).



6.64. L'écurie



6.66. Les hangars



6.68. La buanderie



6.70. Le caveau à légumes



6.65. Le poulailler



6.67. La boutique à bois



6.69. La glacière



6.71. La serre



### Aménagements extérieurs

Depuis les débuts du domaine, un grand soin est apporté à l'aménagement paysager de l'ensemble. Avec sa tourelle, son portique et ses arbres, l'entrée principale située sur le chemin des Bains en est un bon exemple. Des jardins français et des sentiers pédestres sont également aménagés depuis l'époque de la famille Forget. Par ailleurs, un réseau d'œuvres d'art a été aménagé plus récemment à travers tout le domaine (figures 6.72 à 6.75).



6.72. Les aménagements extérieurs



6.73. L'entrée principale du Domaine Forget



6.74. Les jardins français



6.75. Œuvre d'art contemporaine



## Le nouveau bâti

### **Pavillon Joseph-Rouleau**

À la suite de l'incendie du pavillon des Loisirs en 2005, où l'on retrouvait notamment une piscine intérieure d'eau de mer, un salon de quilles et de billard ainsi qu'un salon japonais, un nouveau pavillon de service a été construit en 2006. Le pavillon Joseph-Rouleau, en plus d'abriter la cafétéria et des salles de cours, offre une grande salle polyvalente vitrée donnant sur le fleuve. Beaucoup de colloques et d'événements régionaux s'y déroulent. Le bâtiment est largement ouvert sur l'extérieur. Une grande terrasse permet également de jouir des paysages environnants (figure 6.76).

### **Studios du Domaine**

Construits en 1986 spécialement pour les étudiants, cet ensemble de 30 unités d'hébergement et de cinq salles de travail contraste avec les autres bâtiments du domaine. Son plan et son volume complexes sont recouverts de planches à gorge de couleur beaucoup plus pâle que les bâtiments d'origine. Ils sont également orientés vers le sud (figure 6.77).

### **Salle François-Bernier**

Ce bâtiment résolument contemporain a été construit en 1996 selon les plans des architectes BBGL et Roy. Implanté à l'extrême nord du domaine, le bâtiment possède un accès direct sur le rang Saint-Antoine. Sa façade principale est orientée vers le fleuve, à l'image des autres bâtiments du domaine. À l'instar du bâti d'origine, les grandes ouvertures de même que les aménagements paysagers tout autour permettent de créer des liens étroits entre les environnements intérieurs et extérieurs (figure 6.78).

### **Pavillon Paul-Lafleur**

Dernier né des bâtiments du domaine, cette résidence pour étudiants de 30 chambres a été inaugurée en 2013. Conçue par les architectes Bisson et associés, elle s'implante à l'arrière du domaine, près du rang Saint-Antoine, tout juste à côté du poulailler. Le bâtiment de trois étages, au volume simple, est orienté vers le nord (figure 6.79).



6.76. Le pavillon Joseph-Rouleau



6.78. La salle François-Bernier



6.77. Les studios du Domaine Forget



6.79. Le pavillon Paul-Lafleur



## ANALYSE VISUELLE




### Objets repères et identitaires

Le fleuve et sa grande plage constituent véritablement les éléments repères et identitaires par excellence de Saint-Irénée. Ils sont à l'origine du peuplement et du développement touristique de toute la région. La jetée des Capelans est également un objet repère et identitaire très fort qui s'avance dans l'immensité du fleuve Saint-Laurent.

La topographie, qui a induit le système viare caractéristique de Saint-Irénée avec ses routes sinueuses et pentues, est également un élément important des paysages.

Au cœur du village, l'église de Saint-Irénée, en haut de la côte, représente un objet repère et identitaire bâti important. Le Domaine Forget est quant à lui un élément identitaire pour toute la municipalité. Il évoque plus que tout autre construction la villégiature bourgeoise qui a fait la renommée de Saint-Irénée-les-Bains. Aujourd'hui, grâce à une habile conversion des lieux en académie de musique et de danse pour jeunes et futurs professionnels, le site jouit d'une renommée internationale qui fait la fierté de son village. L'immense domaine est toutefois assez discret dans les paysages, dissimulé sous le couvert forestier, tout en haut de la falaise.



- 
**Éléments repères et identitaires naturels**
  1. Le fleuve Saint-Laurent
  2. La rivière Jean-Noël
- 
**Éléments repères et identitaires bâtis**
  3. La jetée des Capelans
  4. L'église
  5. Le Domaine Forget
- 
**Perspectives remarquables**

6.80. Les éléments repères et identitaires de Saint-Irénée. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

### Perspectives visuelles

#### Vers le site

La topographie tout autour de Saint-Irénée, de même que les pratiques agricoles, induisent des perspectives remarquables vers le village, le fleuve, le quai et la plage. Ainsi, en venant de La Malbaie, sur le rang Terrebonne, ces perspectives ont été répertoriées dans la *Caractérisation des paysages*<sup>1</sup> (figure 6.81). En arrière-plan de ces grandes perspectives visuelles, on peut

même apercevoir le mont des Éboulements. Une photographie ancienne datant de 1943 permet de valider que ce grand panorama est apprécié depuis longtemps (figure 6.82). Les pratiques agricoles caractérisent toujours ce paysage qui est tout de même un peu plus boisé aujourd'hui.

1. Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010, 174 p.



6.81. Perspective visuelle vers Saint-Irénée depuis le rang Terrebonne.



6.82. Perspective visuelle vers Saint-Irénée depuis le rang Terrebonne, en 1943. Source : © BAnQ, cote E6,S7,SS1,P17513 [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=201402211143505192&p\\_centre=03Q&p\\_classe=E&p\\_fonds=6&p\\_numunide=865436](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201402211143505192&p_centre=03Q&p_classe=E&p_fonds=6&p_numunide=865436) (consulté le 7 octobre 2015).





6.83. L'arrivée à Saint-Irénée depuis Les Éboulements.



6.84. L'arrivée à Saint-Irénée depuis Les Éboulements, en 1943. Source : © BAnQ, cote E6,S7,SS1,P17512 [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=201402211143505192&p\\_centre=03Q&p\\_classe=E&p\\_fonds=6&p\\_numunide=865435](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201402211143505192&p_centre=03Q&p_classe=E&p_fonds=6&p_numunide=865435) (consulté le 7 octobre 2015).



6.85. Percée visuelle vers le fleuve Saint-Laurent depuis la rue Principale.

Les perspectives visuelles à partir du sud du territoire sont tout aussi remarquables, mais beaucoup plus cadrées (figure 6.83). Le Domaine Forget et le village de Saint-Irénée sont dissimulés derrière les boisés et les côtes de la région alors que le fleuve, le quai et le secteur de villégiature sont mis en valeur. Cette perspective visuelle est également répertoriée dans la *Caractérisation des paysages*<sup>2</sup>. Des photographies anciennes témoignent également de la photogénie de ces perspectives visuelles (figure 6.84). En comparaison, la végétation d'aujourd'hui semble beaucoup plus dense que celle du milieu du siècle dernier.

#### À partir du site

Les perspectives visuelles remarquables de Saint-Irénée se situent tant au cœur du village, sur le chemin des Bains qu'au Domaine Forget.

Au village, les côtes amènent des effets de découverte et d'invitation avec le fleuve qui se pointe au bout des perspectives ou encore vers le secteur de la rivière Jean-Noël en contrebas. Les bâtiments, qui encadrent la rue, la sinuosité du parcours-mère et la végétation ajoutent au caractère photogénique et pittoresque du village (figure 6.85).

2. Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010, 174 p.





6.86. Le dégagement autour de l'église permet d'ouvrir les perspectives vers celle-ci, le presbytère et le cimetière voisin.

Le dégagement tout autour de l'église et du cimetière adossé offre également une perspective remarquable vers ce noyau institutionnel (figure 6.86). Il permet également d'ouvrir les perspectives vers le fleuve et le rang Saint-Antoine, qui contourne le Domaine Forget.

En bas du dénivelé, la rivière, la falaise, la rue sinueuse et le fleuve se rencontrent pour former de riches percées visuelles sur le bâti de ce secteur. On peut également profiter de la vue vers la rivière qui coule en cascade. La sinuosité de la route, de même que tout ce secteur, ont également marqué les photographes du siècle dernier telles qu'en témoignent des photographies prises vers 1930 (figure 6.87). Le pavage de la route ainsi que l'installation de garde-fous le long de la courbe rendent les paysages d'aujourd'hui un peu moins pittoresques, mais l'implantation particulière du bâti dans cet environnement particulier offre tout de même encore aujourd'hui une expérience visuelle singulière (figure 6.88).



6.87. Vue à partir de la rue Principale vers l'embouchure de la rivière Jean-Noël, vers 1930. Source : © BAnQ, cote P428,S3,SS1,D39,P31.



6.88. Vue à partir de la rue Principale vers l'embouchure de la rivière Jean-Noël, de nos jours.





6.89. Perspective visuelle à partir de la jetée des Capelans : la plage, les résidences, la falaise boisée et le Domaine Forget.



6.90. Perspective visuelle à partir de la jetée des Capelans. À droite, le village niché en haut de la côte.

Sur le chemin des Bains, à partir du quai (Jetée des Capelans), on retrouve une vue grande ouverte qui nous offre plusieurs plans permettant de rendre compte de la spécificité de la villégiature du secteur : la plage, les résidences touristiques adossées à la falaise boisée et enfin, en dernier plan, le vaste Domaine Forget qui rappelle l'opulence des riches villégiateurs d'autrefois (figures 6.89 et 6.90). Le village est également visible, à droite de ce grand panorama, tout en haut de la côte. Cette perspective permet véritablement de rendre compte de tous les éléments clés qui composent les paysages de Saint-Irénée. Les murets de béton sont toutefois très présents. En direction du fleuve Saint-Laurent, on peut aussi parfois apercevoir, au loin, le littoral de la région de Kamouraska ainsi que les Appalaches.



La végétation est également beaucoup plus présente aujourd'hui sur le Domaine Forget qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. Les photographies anciennes témoignent en effet d'un déboisement important autour de la propriété qui permettait de repérer le villa Gil'Mont à partir du quai, et vice-versa (figure 6.91). Ainsi, les percées visuelles à partir du domaine permettant d'apercevoir le fleuve, le quai et le village de Saint-Irénée sont beaucoup moins nombreuses aujourd'hui (figures 6.92 et 6.93).



6.91. Le chemin des Bains et le Domaine Forget, en 1912. À l'époque, le déboisement le long de la falaise était plus important. On y percevait clairement la villa Gil'Mont et le poulailler sur le plateau, derrière la villa. Source : William Notman & Son. © Musée McCord, cote VIEW-4933 [en ligne] : <http://www.mccord-museum.qc.ca/fr/collection/artefacts/VIEW-4933> (consulté le 7 octobre 2015).



6.92. Perspective visuelle à partir du Domaine Forget (poulailler) sur le plateau supérieur.



6.93. Perspective visuelle à partir du Domaine Forget (écurie).



## SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

### Synthèse

La municipalité de Saint-Irénée se compose de trois sous-secteurs bien distincts : le noyau villageois, le chemin des Bains et le Domaine Forget. Le fleuve Saint-Laurent est véritablement l'élément clé de tous ces paysages. La topographie accidentée, avec ses côtes, ses falaises et ses rivages a permis l'implantation d'une trame bâtie particulière où chaque unité possède ses caractéristiques propres : un noyau villageois qui s'agglutine le long d'une côte sinueuse, un secteur de villégiature tourné vers le fleuve et la grande plage et enfin, un domaine prestigieux implanté sur une succession de plateaux. Les trois sous-secteurs ont su tirer profit de la morphologie du territoire naturel. Outre les différents rangs situés à l'ouest, le réseau viaire de Saint-Irénée se compose presque uniquement d'un seul et unique parcours-mère : la route 362 (rang Terrebonne, rue Principale et chemin des Bains), véritable épine dorsale de toute la trame bâtie de Saint-Irénée.

La rivière Jean-Noël joue également un rôle important dans les paysages de Saint-Irénée. Elle a été à une certaine époque le moteur de l'économie, permettant à différents moulins et entreprises artisanales de fonctionner. C'est également une limite importante entre le village et le Domaine Forget. Elle a donc grandement influencé l'occupation du sol du village.

Le noyau villageois, avec le secteur institutionnel tout en haut de la falaise, constitue en quelque sorte le trait d'union entre les terres agricoles situées à l'ouest et le secteur dédié davantage aux villégiateurs, le long du chemin des Bains. Le village, distribué le long de ce parcours abrupt et sinueux, peut également se subdiviser en quatre unités de paysage où diffèrent les modes d'implantation et les typologies de bâti : le secteur de l'embouchure de la rivière Jean-Noël, en bas de la falaise composé davantage d'industries artisanales et de commerces (1.1 – *L'embouchure de la rivière Jean-Noël*), le noyau villageois en haut de la falaise auquel est associé tout le bâti institutionnel (1.2 – *Le noyau villageois*), le secteur du nouveau développement des rues de la Rivière et de l'Eau-Claire (1.3 – *Le nouveau développement*) et enfin, le secteur agricole à l'ouest (1.4 – *La zone agricole*). De façon générale, les propriétés plus anciennes s'implantent parallèlement au fleuve alors que les plus récentes s'orientent vers la rue Principale. Le bâti est autant résidentiel, institutionnel que commercial. Plusieurs bâtiments secondaires sont également présents, dont le bâti agricole qui constitue un intérêt patrimonial indéniable.

Le long du chemin des Bains, les résidences sont comprimées entre la rue et la falaise, au sud de la jetée des Capelans (2.1 – *La zone de villégiature*). Toutes les résidences sont tournées vers la plage, élément moteur des paysages de ce secteur. On y retrouve une diversité de typologies architecturales. Généralement, ce sont des résidences de gabarits assez importants qui sont implantées en retrait de la rue, au sommet d'un talus retenu par un muret de béton positionné le long du trottoir. Les maisons sont ornées de grandes galeries, de nombreuses ouvertures et parfois même d'un balcon à l'étage pour profiter du panorama qui s'offre devant elles. L'élargissement de la route 362, de même que l'ajout de murets de béton, a en quelque sorte dénaturé l'esprit balnéaire du lieu où les éléments naturels étaient mis à l'avant plan. Au nord de l'entrée du Domaine Forget, on retrouve un secteur davantage commercial (2.2 – *La zone commerciale*).

Tout le territoire est évidemment teinté par l'œuvre de Rodolphe Forget. Outre l'implantation de son important domaine, il est l'artisan de la mise en place du quai et du chemin de fer qui ont donné l'impulsion première à la station balnéaire de Saint-Irénée-les-Bains au début du 20<sup>e</sup> siècle. C'est également lui qui a attiré plusieurs villégiateurs bourgeois issus de l'élite canadienne-française afin qu'ils viennent y établir leurs résidences d'été. Bien qu'aujourd'hui les bâtiments les plus importants du domaine n'existent plus (villas Gil'Mont et Haute-Rive, pavillon des Loisirs), le prestige et l'opulence de la villa Gil'Mont sont toujours autant perceptibles. Les aménagements paysagers de même que les diverses dépendances en témoignent encore aujourd'hui. La végétation est toutefois beaucoup plus importante actuellement qu'à l'époque de la famille Forget.

L'architecture d'origine du domaine est inspirée du *Shingle Style*. Plus spécifiquement, elle se caractérise par un bâti qui se veut en harmonie avec son environnement par son implantation et l'utilisation de matériaux locaux. Ainsi, les plans simples s'orientent vers le fleuve et sont disposés sur une succession de plateaux selon une certaine hiérarchie des fonctions. Le corps de bâtiment et la toiture sont recouverts de bardeaux de cèdre. Les détails architecturaux peints en blanc contrastent avec la couleur foncée du bardeau. Les ouvertures sont nombreuses de manière à créer des liens avec l'extérieur. Plusieurs bâtiments contemporains ont été ajoutés au domaine. Toutefois, ceux-ci ne respectent pas toujours la logique constructive qui induit une harmonie à tout le domaine.

Les perspectives visuelles remarquables vers le village de Saint-Irénée sont nombreuses. La topographie naturelle et les pratiques agricoles de la région permettent au village d'être perceptible en plusieurs endroits le long de la route 362, en provenance de La Malbaie et des Éboulements.



## Recommandations

Toutes les interventions sur les paysages et le bâti à Saint-Irénée devraient tendre à respecter le caractère intrinsèque et unique de chacun des trois sous-secteurs. Ainsi, il est primordial de privilégier des implantations résidentielles et institutionnelles au village, un bâti de villégiature et commercial sur le chemin des Bains ainsi que des implantations récréatives au Domaine Forget.

### Au village (sous-secteur 1)

- Conserver les caractéristiques du village-rue le long de la rue Principale. Outre celles déjà créées, éviter l'ouverture de nouvelles voies publiques, qui ont pour effet d'affaiblir l'identité du village;
- Privilégier l'ouverture de chemins privés où s'implante un minimum de propriétés, à l'image des anciens parcours privés (plus ou moins 100 m), perpendiculairement à la rue Principale. Éviter ainsi la construction de nouveaux parcours trop longs. Sur les nouveaux parcours, encourager les nouvelles constructions à tenir compte de la présence du fleuve dans leur implantation;
- Respecter les modes d'implantation et le type de bâti de chacune des quatre unités de paysage : l'embouchure de la rivière Jean-Noël, le noyau villageois, le nouveau développement et le secteur agricole;
- Privilégier un bâti résidentiel aux plans et aux volumes simples, d'un maximum de deux étages;
- Mettre en valeur le bâti institutionnel, agricole et artisanal;
- Aménager de nouveaux parcours piétons en complétant les liens entre les différentes portions de trottoirs. Aménager des accès à la rivière Jean-Noël;
- Maintenir et favoriser l'activité commerciale et artisanale dans le secteur de la rivière Jean-Noël;
- Rendre accessible, par des accès piétonniers, les chemins privés qui permettent de découvrir le bâti près de la rivière Jean-Noël.

### Sur le chemin des Bains (sous-secteur 2)

- Préserver le caractère naturel de la plage;
- Améliorer l'apparence des murets et des talus le long du chemin des Bains. Tenter de débétonner les murets et de les végétaliser. Donner des pentes plus naturelles au talus. Favoriser la pierre naturelle au béton dans les ouvrages de soutènement;
- Limiter le stationnement sur les accotements de manière à améliorer les accès à la plage;
- Favoriser les constructions du côté ouest de la route;
- Privilégier un secteur nord commercial (2.2 – *La zone commerciale*) et un secteur sud de villégiature (2.1 – *La zone de villégiature*). Respecter les modes d'implantation et le type de bâti de chacune de ces deux unités de paysage;
- Favoriser un arrêt du train touristique du *Massif de Charlevoix* à Saint-Irénée. Aménager une nouvelle gare à son emplacement d'origine, près de l'intersection entre le chemin des Bains et la rue Principale;
- Favoriser un ralentissement de la circulation par des aménagements adéquats de la chaussée (largeur, configuration, marquage au sol, signalisation);
- Améliorer les liens piétons et visuels avec le Domaine Forget et le village.

### Au Domaine Forget (sous-secteur 3)

- Assurer la pérennité des bâtiments d'origine en les entretenant et en les restaurant avec soin. Considérant que plusieurs bâtiments en bois ont été détruits par les incendies au fil des années, s'assurer que les bâtiments historiques encore en place soient adéquatement protégés contre le feu;
- Conserver la hiérarchie bâtie établie par la famille Forget. Éviter notamment de construire devant l'ancien emplacement de la villa Gil'Mont;
- Mettre en valeur l'empreinte de la villa Gil'Mont et éviter de reconstruire à cet emplacement;
- Conserver le système viaire à l'intérieur du domaine en privilégiant les déplacements piétons à l'intérieur de la propriété. Minimiser les allées et venues en véhicules motorisés;
- Permettre un déboisement contrôlé devant le domaine, le long de la falaise, pour recréer les liens visuels entre les deux sous-secteurs (chemin des Bains et Domaine Forget);
- Privilégier les nouvelles constructions qui respectent l'implantation et les caractéristiques architecturales d'origine afin de préserver la cohésion d'ensemble :
  - Orientation vers le fleuve;
  - Matériaux nobles (bois et pierre);
  - Plans simples dotés d'éléments en saillie telles que des galeries;
  - Volumes d'un étage, un étage et demi et deux étages;
  - Revêtements foncés et détails d'ornementation peints en blanc.
- Voir le domaine comme un tout. Choisir des aménagements paysagers qui permettent de le lire comme tel.

### Hors secteur

- Aménager quelques belvédères / arrêts sur les accotements pour apprécier les paysages depuis la route 362, autant à l'est qu'à l'ouest.



## BIBLIOGRAPHIE

### Archives et centres de documentation

MRC de Charlevoix-Est. Schéma d'aménagement.

Municipalité de Saint-Irénée. Plan d'urbanisme.

### Études et inventaires

Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial : MRC Charlevoix-Est*. s.l., s.é., février 1998, n.p.

Patri-Arch. *Inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix-Est : rapport synthèse*. Clermont, CLD de la MRC de Charlevoix-Est, 2011, 127 p.

Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010, 174 p.

SOTAR. *Analyse du paysage architectural. Étude synchronique des lieux, étude thématique de l'architecture*. s.l., Comté de Charlevoix-Est, 1983.

### Monographies et ouvrages de référence

DUMAS, Alain, et Yves OUELLET. *Charlevoix joyau du Québec*. Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, 1997, 159 p.

GAGNON PRATTE, France. *Fairmont le manoir Richelieu*. Québec, Éditions Continuité, 2003, 85 p.

LACROIX, Georgette. *Charlevoix mes amours*. Baie-Saint-Paul, Club Lions de Baie-Saint-Paul, 1985, 192 p.

LAFRAMBOISE, Yves. *Guide des plus beaux villages du Québec*. Québec, Les Publications du Québec, 2012, 159 p.

LAMBERT, Serge, et Caroline ROY. *Une histoire d'appartenance Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions GID, 2001, 187 p.

PAQUETTE, Sylvain, Philippe POULLAQUE-GONIDEC et Gérald DOMON. *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2008, 96 p.

Patri-Arch. *Guide d'intervention en patrimoine*. Baie-Saint-Paul, MRC de Charlevoix, 2001, 72 p.

PELLETIER, Louis. *La seigneurie de Mount Murray*. Sillery, Septentrion, 2008, 397 p.

PERRON, Normand, et Serge GAUTHIER. *Histoire de Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC / Presses de l'Université Laval, 2000, 387 p.

ROBTAILLE, André, et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec, 1998. 213 p.

SIMARD, Léo. *Léo Simard nous raconte : la petite histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Club Lions de Clermont, 1987, 300 p.

TREMBLAY, Gaétan, et al. *Recueil historique de Saint-Irénée*. La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 1976, 60 p.

### Articles de périodiques

BOURGET, Clermont. « Pour la pérennité de Charlevoix ». *Continuité*. Québec, Conseil des monuments et sites du Québec, n° 78, 1998, p. 27-29.

GAUTHIER, Serge. « Adolphe-Basile Routhier (1839-1920), auteur des paroles du Ô Canada ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 67, 2011, p. 2-4.

GAUTHIER, Serge. « Les sites de tournage : un Charlevoix imaginaire ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 65, juin 2010.

GAUTHIER, Serge. « Saint-Irénée 1842-1992, 150 ans d'histoire ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 15, 1992, p. 3-20.

« Le Domaine Forget, au rythme de la musique depuis 25 ans ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 43, 2003.

PERRON, Normand. « Saint-Irénée ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 69, 2011, p. 12-13.

*Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 52, 2006, p. 14.

### Ressources électroniques

Auberge des Sablons [en ligne] : <http://www.quebecweb.com/sablons/albumphotoa.htm>

BOUCHER, Alain. 408cm<sup>2</sup> [en ligne] : <http://408cm2.canalblog.com/archives/2012/08/10/25141291.html>

Conseil du patrimoine religieux du Québec. *Inventaire des lieux de culte du Québec* [en ligne] : <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/>

Encyclobec [en ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=65>

Le Domaine Forget [en ligne] : <http://www.domaineforget.com>

Gîte du passant La Luciole [en ligne] : <http://www.laluciole.ca/photo.html>

Municipalité de Saint-Irénée [en ligne] : <http://www.saintirenee.ca/>

Musée McCord [en ligne] : <http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/>

Québec. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/recherche\\_simple](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/recherche_simple)

Québec. Commission de toponymie du Québec [en ligne] : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx>

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : [http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=184149&type=bien#.UjcUvX\\_eSPw](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=184149&type=bien#.UjcUvX_eSPw)

Ruralys. *À la découverte des paysages de la Côte de Beaupré et de Charlevoix*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte de Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. 2010 [en ligne] : <http://www.notrepanorama.com/ruralys/> (consulté le 19 septembre 2013).

Tourisme Charlevoix [en ligne] : <http://www.tourisme-charlevoix.com/>